Quelque 5 000 escrocs notoires démasqués en dix ans

Pages 4 et 5

APRÈS UNE PERTURBATION DE QUATRE JOURS

Les cheminots reprennent le chemin des rails

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5363 - LUNDI 4 JANVIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

135 000 enseignants à recruter d'ici trois ans

Page 2

Ouyahia demain devant la presse au sujet de la Constitution

LA QUÊTE DE CONSENSUS



Le président Abdelaziz Bouteflika semble vouloir en finir avec cette révision de la Constitution avant la fin du mois de janvier. Même si aucun agenda ou calendrier n'a été divulgué, les observateurs constatent l'accélération du processus qui s'enlisait dans des considérations politiques et des approches tactiques. Demain, Ahmed Ouyahia, chef de cabinet du Président, devra donner plus de précisions sur ce qui a été fait et sur ce qu'il reste à faire, notamment l'envoi de la copie de la mouture de la Loi fondamentale à tous les acteurs de la société, y compris les médias.

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ABDELHAKIM BELABED, SG DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE :

«135 000 nouveaux enseignants à recruter d'ici trois ans»

PAS MOINS de 135 000 nouveaux enseignants vont être recrutés d'ici trois ans, à raison de 45 000 chaque année. C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, M. Belabed a indiqué que ce recrutement, doublé d'une solide formation pédagogique, se fera par voie de concours «pour éviter toute décision arbitraire». Les enseignants contractuels et vacataires sont appelés eux aussi à participer aux concours de recrutement, a-t-il précisé. «16 000 à 17 000 contractuels activant dans les établissements d'enseignement pourront également y postuler», a souligné M. Belabed. L'invité de la radio annonce, d'autre part, que 28 000 fonctionnaires, parmi lesquels figurent 19 000 enseignants, ont déjà été recrutés en 2015, précisant qu'ils ont été répartis proportionnellement aux besoins exprimés par chaque wilaya. Lors de son intervention, l'invité a fait état du «phénomène» de départ en retraite anticipée des membres du corps enseignant, dont le nombre oscille entre 2 000 et 4 000 chaque année. Concernant les actions entreprises par le ministère pour récupérer les logements de fonction indûment occupés par d'anciens fonctionnaires de l'éducation, il a tenu à souligner que la ministre en charge du secteur, Nouria Benghebrit, n'a jamais appelé à en chasser ceux parmi eux qui ne possèdent pas d'habitation. «Ne sont concernés par cette mesure, dit-il, que ceux disposant déjà d'un lieu de résidence». En réponse à une question relative au paiement des rappels des 80 000 fonctionnaires de l'éducation concernés par cette mesure, M. Belabed, tout en reconnaissant des retards «mineurs», a assuré que tout rentrera dans l'ordre «dans quelques jours».

Il convient de rappeler que plus de 400 000 enseignants encadreront l'année scolaire 2015-2016 dans les trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), dont 19 262 enseignants ayant réussi au dernier concours de recrutement. 183 821 enseignants encadreront le cycle primaire et 138 154 le cycle moyen. S'agissant des 19 000 enseignants recrutés, ils ont suivi des stages en juillet dernier en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Une formation qui a porté notamment sur les principes élémentaires de la profession d'enseignant dont les références juridiques de la réforme du système éducatif, la loi d'orientation du secteur (2008) et la gestion des cours au sein de la classe. Ces enseignants ont également bénéficié d'une formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), outre le domaine législatif lié aux droits et devoirs des enseignants. Les enseignants poursuivront leur formation durant l'année scolaire en cours (les samedis et les mardis), outre les journées pédagogiques consacrées à chaque matière ainsi que des cycles de formation durant les vacances d'hiver et de printemps.

Lynda Louifi

A L'APPEL DU CNES

Les enseignants universitaires en grève à partir de demain

L'université va renouer avec la protestation. Les enseignants universitaires entameront, en effet, une grève de trois jours à partir de demain, a annoncé le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES).

Pour faire entendre les revendications socioprofessionnelles, cette vaste action de contestation va paralyser les universités du pays les 5, 6 et 7 janvier. L'action a été décidée lors de la dernière réunion du CNES. Celui-ci dénonce la «légèreté» avec laquelle le dossier de la révision du statut particulier de l'enseignant chercheur a été suivi. Il met également l'accent sur les problèmes d'ordre pédagogique dont souffrent les universités algériennes. Par ailleurs, le CNES a refusé de prendre part à la réunion qui a eu lieu, avant-hier, entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le partenaire social. «Nous avons reçu une convocation et non une invitation. Nous voulons qu'il y ait une réunion bilatérale car notre syndicat est autonome et a ses propres revendications», a précisé hier Abdelmalek Rahmani, le coordinateur national du CNES. Il a donc fait savoir que son syndicat maintient le mouvement de grève annoncé pour les 5, 6 et 7 janvier prochains. M. Rahmani a souligné que ses collègues boycotteront même les rencontres d'évaluation du système LMD prévues les 12 et 13 janvier par le département de Tahar Hadjar. Le CNES compte se réunir, le 8 janvier, pour établir un état des lieux. «Le CNES et ses représentants ne se tairont jamais devant les dangers qui minent et menacent l'existence de l'université algérienne, le harcèlement et les menaces qui pèsent chaque jour sur nos élus, les fausses promesses largement distillées dans les médias et la paupérisation qui touchent l'ensemble du corps enseignant», a assuré le syndicat. Au-delà des revendications ayant trait au statut particulier, à la carrière des enseignants et du corps professoral, au programme de logements initié par le président de la République, à l'organisation de la recherche scientifique, le coordinateur du CNES a mis l'accent sur les dysfonctionnements relevés au plan pédagogique, le parent pauvre de ce département. Pour le syndicat, outre la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants qui laisse à désirer, il y a le problème de l'absentéisme des enseignants. «C'est là un réel problème auquel il faudra trouver une solution. Les conditions de travail font fuir les enseignants universitaires», a jugé le syndicaliste, estimant que la défaillance est liée à la mauvaise gestion financière. Selon Rahmani, 47% du budget alloué au secteur sont consacrés aux œuvres universitaires au détriment de la pratique pédagogique et de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des étudiants. **Lynda Louifi**



APRÈS UNE PERTURBATION DE QUATRE JOURS

Les cheminots reprennent le chemin des rails

PERTURBÉ pendant quatre jours par une grève des cheminots, le trafic ferroviaire a repris «totalement» hier suite à un accord conclu entre la direction générale et le syndicat qui prend en charge des revendications des travailleurs. C'est ce qu'a fait savoir un responsable de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) cité par l'APS. Le débrayage, entamé à la suite d'un accident ayant coûté la vie à un cheminot dans la wilaya de Bejaia, a pris fin samedi et le trafic a repris «totalement» dimanche sur l'ensemble du réseau ferroviaire national, a expliqué l'assistant du directeur général de la SNTF, M. Abdelwahab Aktouche. La fin de quatre jours de bras de fer est survenue au lendemain de la réunion entre la direction générale de la SNTF et la Fédération nationale des cheminots, ponctuée par une «entente» pour la prise en charge de «l'ensemble» des revendications soulevées par la fédération, en priorité celle inhérente à l'aspect sécuritaire, lequel a motivé cette grève. «La réunion nous a permis de débattre de la situation de l'entreprise, s'agissant notamment de la sécurisation du trafic et plus particulièrement des points singuliers que constituent les passages à niveau», a précisé le même responsable. Soulignant le «vrai cauchemar» que représentent ces points de passage pour l'ensemble des employés de l'entreprise, sur les plans «humain et matériel», M. Aktouche a ajouté que la plupart des accidents surviennent précisément dans ces endroits. La direction a décidé, entre autres mesures, de la «suppression» de certains passages à niveau «priorisés» eu égard à leur «dangerosité», et leur remplacement par des passages «dénivelés», faisant savoir, à ce propos, l'existence de 1 500 passages à niveau à l'échelle nationale. Le représentant de la direction informe également qu'il «n'y aura plus de passages à niveau» dans les nouvelles lignes, alors que sur ceux existant déjà, certains pourraient être «maintenus suivant les caractéristiques de chaque zone, de leur visibilité, et des données du trafic ferroviaire». Relevant que le caractère «dangereux» de ces passages n'est pas «propre» à l'Algérie, M. Aktouche a imputé les cas d'accidents qui y surviennent, essentiellement au «manque de respect» du code de la route et à «l'incivisme» citoyen, relevant la faiblesse de la marge de manœuvre dont dispose un conducteur de train pour éviter un accident. En plus de la question de la sécurisation du réseau ferroviaire, d'«autres points» ont été examinés lors de cette réunion, a indiqué le même responsable, notamment la prise en compte des maladies professionnelles ainsi que «l'environnement hostile» qui entoure le travail des cheminots, eu égard aux multiples actes de vandalisme et de saccage qui, au-delà de leur impact financier, leur causent parfois des blessures corporelles et un «stress» certain. Confirmant la reprise du trafic ferroviaire, le secrétaire général de la Fédération des cheminots, Abdesslem Albane, a fait savoir le retour partiel des cheminots dès samedi soir, avant qu'il ne soit à l'échelle nationale, à partir de la matinée du dimanche. Tout en soulignant la «disponibilité» dont a fait montre la direction générale de la SNTF afin d'assainir la situation et satisfaire l'ensemble des revendications, il a précisé la prise en charge de l'exigence inhérente à la prime de «pénibilité» pour la totalité des employés de l'entreprise, y compris ceux activant au niveau de l'administration. La grève des cheminots ayant paralysé pendant quatre jours le trafic ferroviaire national a occasionné une perte financière pour la SNTF estimée à 40 millions de DA, a indiqué M. Aktouche. Le mouvement de contestation a, par ailleurs, pénalisé quelque 390 000 usagers du train, et retardé l'acheminement de quelque 46 000 tonnes de marchandises, selon les données fournies par le même responsable. a-t-il indiqué. Des sources syndicales ont expliqué que la grève a été décidée pour dénoncer le manque de sécurité des trains aux passages à niveau non gardés. Le mouvement de grève a été suivi à Bejaïa, Alger, Oran, Constantine et Blida.

N. B.

OUYAHIA DEMAIN DEVANT LA PRESSE AU SUJET DE LA CONSTITUTION

A la recherche d'un autre consensus



DR

Le président Abdelaziz Bouteflika semble vouloir en finir avec cette révision de la Constitution avant la fin du mois de janvier. Même si aucun agenda ou calendrier n'a été divulgué, les observateurs constatent l'accélération du processus qui s'enlisait dans des considérations politiques et des approches tactiques.

Libérée des contraintes et des blocages liés aux batailles du sérail, cette révision constitutionnelle a retrouvé une apogée politique qui lui faisait défaut depuis la fameuse promesse de Bouteflika un certain 15 avril 2011, dans la foulée des événements qui ont secoué les pays arabes. Après les trois consultations menées par Abdelkader Bensalah, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, le chef de l'Etat vient de valider l'avant-projet qui ne tardera pas à être adopté par les deux chambres parlementaires, après un ultime passage au Conseil des ministres.

D'ailleurs, on évoque une sortie médiatique inattendue du directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, dès demain pour apporter davantage d'éclaircissements sur ce chantier. Selon des indiscrétions, Ouyahia semble avoir senti le besoin de donner des précisions depuis que des experts constitutionnalistes ont mis en lumière des anomalies sur le dernier communiqué de la Présidence, qui avait tranché sur le mode d'adoption de cette révision.

C'est ainsi que tout le monde s'est étonné du fait que Bouteflika ait parlé de la voie parlementaire pour faire passer son avant-projet, alors que cette disposition est une «prérogative» dévolue au Conseil constitutionnel.

Les articles 174 et 176 de la Loi fondamentale sont explicites sur le fait que c'est ce Conseil, présidé actuellement par Mourad Medelci, qui «rendra son avis sur la procédure par laquelle ce texte sera examiné et adopté par le Parlement». Concrètement, c'est au Conseil constitutionnel de dire pour quelle voie, référendaire ou pas, il faut opter, selon les contenus des amendements, la richesse des nouveaux réaménagements des dispositifs et l'ampleur de la révision qui pourrait toucher les grands équilibres du système politique de l'Etat, ainsi que les grands principes fondateurs de la République algérienne. Mais au-delà de cette «polémique», le souci premier de Bouteflika et de ses partisans est de créer un nouvel élan politique autour de cette révision, de rechercher ce fameux «consensus» qui fait courir tout le monde.

En lançant un débat avec des partis politiques, des associations, des ONG et des personnalités nationales, voire avec des médias nationaux publics et privés, sur le contenu de cette révision ou les grandes lignes des amendements, le chef de l'Etat veut réussir ce pari qu'il a tant recherché : satisfaire l'opposition la plus réfractaire. Déjà, son intention de créer une instance autonome chargée de superviser et de surveiller les élections est une réponse favorable aux revendications de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD).

Un pari difficile, mais qui pourrait bien, s'il est bien mené, remettre sur les rails cette idée de consensus national développée par le FFS.

Dans la foulée des funérailles du défunt héros national Aït Ahmed, la mouvance présidentielle pourrait bien capitaliser l'enthousiasme des citoyens, ainsi que leur respect pour les idéaux de cet homme historique pour relancer cette idée de consensus, d'autant qu'elle sait que cette année 2016, si elle commence par la politique en consacrant une nouvelle Constitution qui devrait instituer «cette deuxième République» ou «l'Etat civil», devrait se poursuivre par de lourds déchirements et de profonds questionnements sur fond de crise économique.

H. Rabah

Le grand oral d'Ahmed Ouyahia

Le directeur de cabinet de la présidence de la République Ahmed Ouyahia sera demain face à la presse à Djenane El Mithak, dans un exercice qu'il aime par-dessus tout : répondre aux nombreuses questions des journalistes sur la mouture finale du projet de révision de la Constitution que le président Abdelaziz Bouteflika s'apprête rendre public via les médias nationaux.

Des copies ont été adressées aux partis politiques et à l'ensemble des acteurs qui ont participé aux discussions autour du projet avec le directeur de cabinet de la présidence. Chef du gouvernement à trois reprises, Ahmed Ouyahia est un personnage politique rompu à ce genre d'exercice. Lors de cette rencontre avec la presse nationale, Ahmed Ouayhia tentera d'énoncer les grandes lignes du projet de révision de la Constitution. Homme fort du RND, la deuxième formation politique la plus influente en Algérie, Ahmed Ouyahia n'est pas une surprise pour l'opinion publique nationale.

Possédant une grande carrière politique, Ouyahia a rejoint la présidence de la République au département des affaires africaines en tant qu'administrateur stagiaire en 1978. Après trois ans seulement à El Mouradia, il fut nommé en qualité de conseiller aux affaires étrangères de l'ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire. Ouyahia a été appelé à rejoindre la direction de la Mission permanente de l'Algérie aux Nations unies à New York.

Il redevient co-représentant de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, puis le 3 novembre 1990, il est nommé chargé d'études au cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Ouyahia a exercé également les fonctions de directeur général du département africain du ministère des Affaires étrangères avant qu'il soit nommé en qualité d'ambassadeur d'Algérie au Mali.

Sur le plan international, Ouyahia a confirmé à plusieurs reprises son talent de grand diplomate et a réussi à résoudre plusieurs conflits très chauds dans le continent africain. C'est le cas au Mali où il a réussi à réunir autour de la même table les frères ennemis maliens, à savoir les Touareg et les Azawads, chose qui a abouti à la création du traité de pacte national de Bamako. Le retour sur la scène politique d'Ahmed Ouyahia ne sera certainement pas une surprise. Aujourd'hui catégorisé comme un fidèle allié du président Bouteflika, il fait son retour sur la scène politique, et reprend officiellement son poste de SG du RND.

Un retour décidé il y a quelques mois déjà en haut lieu après l'avoir quitté, sous la contrainte, début janvier 2013.

D'aucuns avaient vite conclu alors à la fin politique de celui qui détient le record des nominations à la tête du gouvernement, six au total depuis 1995, et qui a dirigé, sans discontinuité, le RND de 1998 à 2013.Or, ce ne sera qu'une traversée du désert d'une courte durée.

Il revient en effet au moment où on l'attendait le moins : dès le 12 mars 2014, à la veille du lancement officiel de la campagne électorale pour la présidentielle.

Ce jour-là, le président Bouteflika nommera Ouyahia au poste qu'il avait déjà occupé sous Liamine Zeroual, à savoir directeur de cabinet de la présidence avec le titre de ministre d'Etat.

En réalité, il viendra redonner un sens à cette fonction, complètement «dévalorisée» depuis le départ du défunt Larbi Belkheir.

Hocine Adryen

PRODUITS CÉRÉALIERS POUR LES PAUVRES, VIANDES ET LÉGUMES FRAIS POUR LES RICHES

L'alimentation engloutit 42% du budget de consommation des ménages

LES DÉPENSES des ménages algériens en alimentation atteignent 1 875 milliards de dinars, soit près de 42% de la totalité des dépenses annuelles consacrées à la consommation, selon une enquête publiée hier par l'Office national des statistiques (ONS) sur le niveau de vie des ménages algériens. L'enquête réalisée en 2011 indique qu'entre 2000 et 2011, les dépenses alimentaires les ménages ont presque triplé puisqu'elles étaient de près de 683 mds DA en 2000. Les auteurs de l'enquête précisent qu'en milieu urbain, les dépenses sont plus importantes : ils ont totalisé 1 281 mds DA en 2011 (contre 449 mds DA en 2000), tandis que dans le milieu rural, elles ont été de 594 mds DA (contre 281 mds DA).

L'enquête a toutefois révélé que la part budgétaire de la dépense alimentaire dans les dépenses globales de consommation a baissé en 2011, représentant 41,8 % alors qu'elles représentaient 44,6 % en 2000. Les auteurs de l'enquête précisent que les produits céréaliers viennent en tête de liste des produits achetés par les ménages puisqu'ils représentent 17,5 % du budget consacré aux dépenses alimentaires globales. Elles sont suivies par les légumes frais (13,4%), la viande rouge (13,3%), les produits laitiers (8,4%), la viande blanche (8,3 %), les huiles et graisses (7,1%) et les fruits frais (5,1%). Quant aux autres dépenses alimentaires (restaurants, sandwich, cantines scolaires, gâteaux de cérémonie...), elles représentent 7,6 % des dépenses globales alimentaires.

Selon les catégories sociales, que l'ONS répartit en cinq groupes, le niveau des dépenses augmente évidemment avec l'évolution du niveau de vie des ménages. Ainsi, pour le groupe au niveau de vie le plus élevé, il absorbe 31,4 % de la dépense globale alimentaire contre 10,8 % pour la catégorie sociale au niveau de vie le moins élevé.

Par groupes de produits, la part de la dépense nationale destinée à l'achat de produits céréaliers et de légumes frais représente le double chez les ménages les plus favorisés par rapport à ceux les plus défavorisés, tandis qu'elle triple pour la viande blanche et les fruits secs, quadruple pour la viande rouge et sextuple pour le poisson. En fonction du type d'habitat des ménages, les dépenses d'alimentation sont plus fortes chez ceux habitant des villas, alors qu'elles sont plus maigres chez ceux habitant des constructions précaires. Ainsi, la moyenne annuelle des dépenses en alimentation chez les ménages habitant une villa ou un étage de villa est estimée à 314 000 DA, alors qu'elle est d'un peu moins de 300 000 DA chez les populations habitant des immeubles, de 280 000 DA dans les maisons traditionnelles (haouch) et 230 000 DA dans les habitations précaires. Par tête d'habitant et non par ménage, la dépense alimentaire annuelle est estimée à 51 076 DA, soit 52 634 DA en milieu urbain et 48 013 DA en milieu rural.

Cette moyenne évolue sensiblement en fonction du niveau de vie: Par tête d'habitant, la dépense alimentaire moyenne est de plus de 80 000 DA par an chez les plus riches et un peu plus de 27 000 DA/an chez les plus pauvres.

Z. M.

FAUX DIRECTEUR D'AADL, FAUX OFFICIERS DU DRS ET DIPLOMATES ERRONÉS

5 000 escrocs notoires démasqués en dix ans

Entre la décennie 2005-2015, plus de 5 000 escrocs notoires ont été arrêtés par les services de sécurité dans le cadre de grosses affaires d'arnaque ayant causé des milliers de victimes : les faux officiers de l'ANP et du DRS, diplomates erronés, la femme escroc qui court avec plus de 200 affaires d'arnaque sur son registre criminel, faux directeur de l'Agence de Développement et de l'Amélioration de Logement (AADL), faux propriétaires des Agences Immobilières, faux entrepreneurs.



Les escrocs notoires se mettent dans la peau de hauts responsables civils ou militaires, tandis que certains dans la peau de hauts diplomates pour arnaquer leurs proies. Pour donner quelques exemples de tristement célèbres escrocs qui ont été démasqués au cours de ces dix dernières années la nommée R.F., recherchée depuis 2005, a été arrêtée le 27 décembre 2013 par les gendarmes de la Section de recherches d'Alger, suite à une grosse affaire d'escroquerie. Cette tristement célèbre femme est derrière la plus importante affaire d'escroquerie où pas moins de 200 victimes ont été piégées par ses agissements. R. F. bénéficiait de la complicité de ses neufs acolytes, quatre femmes et cinq hommes, parmi lesquels figurent une guide religieuse de Tipaza, un bijoutier de Tipaza, son ex-mari, un cadre dans une banque publique à Alger et sa sœur, également employée dans la même banque. Le réseau a été démantelé grâce à une longue enquête conduite par les gendarmes. Au cours de ses agissements, la femme escroc a «récolté» plus de 10 milliards de centimes, représentant les revenus des victimes, en plus de quantités de bijoux estimées par les enquêteurs à des centaines de millions de centimes, cela sans compter les villas, appartements, véhicules de luxe et les commerces dont elle tirait profit à travers ses escroqueries. Il s'agit là de la femme algérienne escroc de toute l'histoire. Tout a commencé en 2005, l'année où R.F, âgée aujourd'hui de 50 ans, a entamé une longue série d'escroqueries. Elle a escroqué près de 200 personnes, en se faisant passer pour l'épouse d'un cadre supérieur de l'Armée populaire nationale (ANP), puis pour le chef du service du logement de Tipaza, dans le but de gagner la confiance de ses proies. Ainsi, la femme a pu gagner la confiance de ses victimes auxquelles elle a soutiré des milliards de centimes, d'autant que chacune d'elles lui avait remis une somme de 20 à 300 millions de centimes pour avoir un logement participatif et rural, comme promis. Un an après, soit en 2006, les victimes se sont présentées à elle pour réclamer les logements qu'elle leur avait promis. Sentant le danger, la femme s'est réfugiée au sud du pays, plus précisément à Illizi où elle s'est installée. Entre-temps, elle reprend ses escroqueries en piégeant trois autres victimes auxquelles elle a promis un logement. Les trois «nouvelles» victimes ayant cru à ses promesses, lui ont remis des bijoux car elles n'avaient pas d'argent en espèces. Après son forfait, R.F., s'est réfugiée en Libye, tout en emmenant un «butin» estimé par les enquêteurs de la Section de recherches d'Alger à 500 millions de centimes, représentant les revenus de ses escroqueries. En Libye, pour blanchir son argent, R.F s'investit dans le commerce en procédant à l'achat des locaux commerciaux. Pire, pour regagner la Libye, R.F., a utilisé un passeport falsifié, délivré par sa «servante», une femme qui travaille à son compte. Cette dernière a été «récompensée» par la femme escroc qui lui a acheté un appartement à Alger pour la somme de 250 millions de centimes. Après quatre ans passés en Libye, R.F. décide de rentrer au pays. C'est ainsi qu'en 2010, elle s'installe à Alger-Centre avec la complicité de son ex-mari et de sa sœur, tous les deux travaillant dans une banque publique à Alger. A Alger-Centre, la femme escroc reprend ses affaires d'escroqueries en piégeant d'autres victimes, toujours avec la même technique.

LE FAUX DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AADL

Une autre grosse affaire d'escroquerie a été élucidée par les gendarmes au cours de ces dix dernières années, cette fois, le coupable est un faux DG d'AADL. Il promettait des logements à caractère location à ses victimes, toutefois sans que les « souscripteurs » ne perçoivent leurs logements. Les gendarmes, après plusieurs perquisitions aux domiciles des escrocs, ont pu découvrir, en 2014, 36 dossiers d'autres victimes, et deux clefs, prêtes à être remises aux nouvelles proies. Tout a commencé il y a quelques jours, lorsque deux victimes de cette bande se sont présentées à la brigade de la Gendarmerie nationale de Blida pour déposer plainte contre leurs arnaqueurs. Il s'agit là d'une grosse affaire d'escroquerie, dont vingt personnes ont été victimes, suite à de fausses promesses d'attribution de logements de type AADL faites à des postulants de logements de type AADL, par trois escrocs, qui se faisaient passer pour des responsables de l'Agence d'Amélioration du Logement afin de gagner la confiance de leurs victimes et d'éloigner tous les soupçons. En effet, les gendarmes de la Section de recherche et d'intervention de Blida ont élucidé une grosse affaire d'escroquerie, et procédé à l'arrestation de deux escrocs, alors qu'un est en fuite, après que ces derniers aient utilisé de faux documents (décisions de logements AADL accompagnées par des clefs) pour tromper leurs victimes. Ces arnaqueurs ont pu récolter 600 millions de centimes auprès de leurs victimes, dont un cadre d'une Banque publique, la Cnep, et un autre cadre de la Cnas, respectivement de Boufarik et de Blida et qui font partie des gens arnaqués. Les gendarmes, après plusieurs perquisitions au domicile des escrocs ont pu découvrir 36 dossiers d'autres victimes, et deux clefs, prêtes à être remises aux nouvelles proies.

LE FAUX CADRE DE L'ANP ET SES 11 VICTIMES

Une autre grosse d'escroquerie a été traitée par les services de sécurité qui avait permis l'arrestation d'un dangereux escroc. Il s'agit d'un grand escroc, K.H, âgé de 45 ans, originaire de Ouled S'lama, à Blida, qui se faisait passer pour un colonel à l'ANP. Ce faux cadre de l'Armée nationale populaire a recouru à cette tromperie depuis des mois et durant toute cette période, ce dernier a pu tromper la vigilance de ses onze victimes en leur promettant de régler leurs problèmes. Le butin est très intéressant, puisque, ce faux cadre de l'ANP a pu « récolter » prés de deux milliards de centimes auprès de ses victimes, cela sans ajouter, des biens, notamment un appartement et un véhicule luxueux bâtis à partir de sa méthode maligne. Ses victimes sont des commerçants et cadres de sociétés notamment. Elles ont été toutes escroquées par ce faux «colonel» à l'ANP. La première victime, un cadre de société, a eu des promesses de cet escroc. Il lui promettait de lui livrer un logement neuf, dans le cadre de la formule LSP, en contrepartie d'une somme de 80 millions de centimes, qui sera versée, comme attendu, par sa victime, et ce, pour une première tranche. L'escroc a pu gagner la confiance et le respect de sa victime, d'autant que ce faux «colonel» disait à cette dernière qu'il avait des contacts très solides avec des responsables de LSP à Blida. La deuxième victime, elle aussi, un cadre d'entreprise, contrairement à la première proie, avait des problèmes «administratifs afin de retirer son nouveau véhicule de marque Renault Clio auprès d'un concessionnaire Renault établi à Alger. Et pour régler ce retard de livraison, celle-ci s'est rapprochée auprès de ce faux «colonel» afin qu'il vienne à son secours et retirer le plus vite possible son véhicule auprès de l'Agence Renault, à Blida. En contrepartie de cette fausse aide, l'escroc avait exigé une somme de 75 millions de centimes afin de l'aider. Une somme qui a été versée intégralement par la victime sans qu'elle ne se rende compte qu'il s'agissait d'une escroquerie. Sa troisième victime, un maçon, cette dernière, a rénové l'appartement de son escroc, situé à Ouled S'lama, en contrepartie d'une somme de 5 millions de centimes qui devait être payée par, K.H, toutefois, cet escroc ne s'est non seulement pas acquitté de la somme, mais en plus il a utilisé des menaces d'emprisonnement envers sa victime. La même chose pour sa quatrième victime, celle-ci avait des litiges avec son voisin concernant un lot de terrain, où ce dernier avait entrepris des travaux à travers lesquels il avait pris quelques mètres de plus qui appartenaient à la victime.

UNE GROSSE ESCROQUERIE CIBLANT LES AGENCES DE LOCATION DE VÉHICULES D'ALGER

Décidemment, les grands escrocs s'investissent là où, les milliards sont en jeux. Après l'AADL, le faux colonel, un escroc s'est présenté chez les Agences de location de véhicules de la capitale, tout en se faisant passer pour un homme d'affaires, voire le représentant d'une grande société étrangère afin de « déplumer » ces agences. Ici, le « butin » est grand, du moment que ce faux homme d'affaires avait volé plus de vingt véhicules appartenant à plusieurs agences de location de véhicules, et qui, après son sale travail, avait vendu une partie de ces voitures luxueuses, alors que les autres étaient sur le point d'être vendus par ce dernier.

●●●

●●●

Toutefois, l'enquête des gendarmes avait permis d'éviter que d'autres victimes ne tombent dans le filet de celui-ci. L'homme sera arrêté, en flagrant délit, en train de négocier la vente d'un des véhicules subtilisés à un propriétaire d'une agence, située à Gué de Constantine. Il sagit d'un véhicule haut de gamme, une BMW, une voiture de sport, dont le prix frôle le 1 milliard. A peine âgé de 33 ans, C.B, cet homme résidant à Alger, implisqué dans une grosse affaire d'escroquerie, dont laquelle 5 propriétaires d'agences de location de véhicules, 5 commerçants et 3 employés sont victimes, a été interpellé, en 2013, par les gendarmes de Benzerga, suite à une longue enquête menée par ces derniers. En effet, C.B., a commencé sa longue « carrière » d'escroquerie en s'intéressant aux agences de location de véhicules. C'est à partir de ces lieux que, cette personne avait récolté plusieurs milliards par suite de ses agissements dignes des films hollywoodiens. Il s'est présenté, devant ses victimes, muni d'un registre du commerce, sous le prétexte qu'il travaillait avec des établissements pénitentiaires de Sarkadji et celui d'El Harrach, mais aussi pour le compte d'une société étrangère, et ce, afin de faire croire à ses proies qu'il serait l'homme qui digne de confiance et de respect. Derrière son apparente cordialité, se cachait une autre, celle d'un grand escroc. Et ce qui devait arriver arriva, puisque en l'espace de quelques mois seulement, celui-ci est arrivé à escroquer cinq propriétaires d'agence de location de véhicule. Le premier à avoir subi cette escroquerie fut le propriétaire d'une agence, sise à Gué de Constantine. Ici, C.B. a pu gagner la confiance du propriétaire de cette agence, lorsqu'il s'est présenté devant sa victime, pour soi-disant louer un véhicule, tout en se présentant comme étant un homme d'affaires. Mieux, C.B., a payé cash la totalité des sommes de location de chaque véhicule loué auprès de chaque agence. Avec son comportement, C.B., avait éloigné tous les soupçons et gagner, par cette manière, la confiance de ses victimes. Ainsi, et au bout de quelques mois, C.B. a pu escroquer 5 victimes : la première agence, sise à Gué de Constantine, dans laquelle, cet escroc s'était rendu régulièrement et a pu louer chez elle trois véhicules de luxe. La deuxième agence, victime elle aussi de cet homme, avait loué à ce dernier sept voitures de grande marque ; la troisième a quant à elle, loué à ce dernier huit véhicules haut de gamme ; la quatrième agence, trois véhicules et la cinquième et la dernière une voiture de luxe, une BMW XI, dont le prix dépasse les 300 millions de centimes. En tout, 22 véhicules seront loués à C.B. en l'espace de quelques temps par les propriétaires



des agences de location de véhicules au profit de leur client. Partant de cette affaire et suivant plusieurs pistes, l'enquête des gendarmes de la brigade de Benzerga a permis de récupérer onze sur les vingt-deux véhicules qui ont été loués au profit de C.B, les autres, soit les onze restants ont été tous vendus par cet escroc.

DES GROSSISTES « GENTLEMEN » ET LES GRANDES ARNAQUES

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douéra a divulgué, en 2013, une grosse affaire d'escroquerie, de détournement de foncier et de faux et usage de faux ayant touché des dizaines d'hectares de terres agricoles à Douéra, Bab Hassen et Khraissia à laquelle un réseau composé de dix individus, dont des grossistes d'El Hamiz, un technicien supérieur en informatique, un étudiant et un entrepreneur, viennent d'êtres arrêtés. « L'affaire est tellement compliquée, le réseau est vaste et les conséquences sont énormes. Le réseau derrière le grand trafic de faux arrêtés, décisions et permis de construire était actif depuis trois ans. Durant toute cette période, les dix grands escrocs ont bâti une véritable fortune inestimable », avait expliqué le capitaine Riadh Barket, chef de la brigade de Douéra. Comment les gendarmes ont pu démanteler ce réseau, derrière le détournement des dizaines d'hectares appartenant aux exploitations agricoles avant d'arnaquer des centaines de victimes ? Le démantèlement du réseau a débuté en 2013, lorsque les gendarmes de Douéra ont été informés sur l'existence d'un vaste réseau spécialisé dans les ventes de faux documents officiels et administratifs, notamment des permis de construire, des décisions et des arrêtés d'attributions de lots de terrains antidatés situés sur des terres agricoles dans l'Algérois. Partant de ces renseignements, les gendarmes ont commencé à faire leurs investigations qui, au bout de quelques jours seulement, ont permis de localiser les membres du réseau en question. Pour mener à bien leur enquête, les gendarmes de Douéra ont pu infiltrer la dangereuse bande d'escrocs. Cela dit, un gendarme s'est présenté comme un client à l'un des membres du réseau, voire un technicien supérieur en informatique qui possède un local, situé à Khraissia, spécialisé dans la vente de peinture préparée pour les véhicules. Gagnant la confiance de ce dernier, le gendarme a pu, avec un temps très réduit, arriver à identifier le reste du réseau. En parallèle, d'autres gendarmes experts ont lancé, de leur côté, des investigations sur les faux documents officiels et sur les terres agricoles détournées par la bande. C'est alors que le réseau a été démantelé et les dix escrocs appréhendés.



LA FAUSSE ÉPOUSE MALIENNE, LE FAUX DIPLOMATE MALIEN, L'ENTREPRENEUR ALGÉRIEN ET LES 2 MILLIONS D'EUROS

C'est une affaire d'escroquerie à grande échelle, où un réseau international composé de plusieurs escrocs maliens et algériens, a pu tromper la vigilance des importateurs et des patrons de sociétés algériennes. En effet, deux escrocs notoires maliens qui font partie d'un réseau international d'escroquerie ont été interpellés, le mois d'août 2014, par les gendarmes d'Ouled Chebel (Alger), suite à une grosse affaire d'arnaque dont fut victime un importateur et entrepreneur algériens. Cet Algérien avait réceptionné, il y'a moins de deux ans, une lettre recommandée envoyée depuis Bamako par une femme qui s'est présentée comme étant l'épouse d'un haut cadre de l'Etat malien, mort, selon cette dernière.

D'après l'enquête des gendarmes, la femme escroc a expliqué dans sa lettre qu'elle a hérité de 2 millions d'euros de son époux avant sa mort, et qu'elle a pu introduire cette somme en Algérie grâce à l'aide d'un diplomate africain qui travaille dans une ambassade à Alger. Mais, ne pouvant récupérer les 2 millions d'euros au niveau de cette ambassade, la fausse épouse du haut cadre à l'Etat malien a demandé l'aide de l'entrepreneur algérien en lui laissant le numéro de téléphone de son fils, le nommé M. I., qui, lui, est établi à Oran. En revanche, la Malienne a promis à l'entrepreneur algérien sa part du gâteau au cas où il arrive à faire sortir les deux millions d'euros de l'ambassade. Et ce qui devait arriver arriva. L'entrepreneur algérien a effectivement appelé au téléphone le fils de cette femme escroc qui lui a confirmé les faits lors d'une petite conversation avant qu'un rendez-vous ne soit fixé à Alger, dans la maison de l'entrepreneur, sise dans la commune d'Ouled Chebel. Lors de ce face-à-face, l'entrepreneur algérien a promis d'aider la famille malienne et promet qu'il est en mesure de faire évacuer de l'ambassade la somme en euro, mais en contrepartie il a exigé un gain de 10% qui représente sa part du gâteau. Les deux hommes se sont mis d'accord et c'est le début de l'arnaque. Dans cet accord, l'entrepreneur devra faire parvenir une somme d'argent estimée à 32 millions de centimes à un émissaire (diplomate) de l'ambassade d'un pays africain à Alger. Avec cet argent, ledit émissaire les aidera à récupérer les 2 millions d'euros.

LE RENDEZ-VOUS À BAB EZZOUAR AVEC LE FAUX DIPLOMATE MALIEN

Le jour suivant, le jeune Malien a donné un second rendez-vous à l'entrepreneur ; cette fois-ci à Bab Ezzouar afin de lui présenter l'émissaire africain qui travaille à l'ambassade. C'est ainsi que l'entrepreneur a ramené avec lui la somme exigée et en contrepartie, l'émissaire lui a livré une valise noire, qui devait contenir les 2 millions d'euros. En recevant la valise, l'entrepreneur a été sommé par ses arnaqueurs d'éviter d'ouvrir la valise, car l'argent qui est à l'intérieur est couvert d'un produit chimique capable d'abîmer l'argent si le vent ou l'eau s'introduiraient à l'intérieur de la malette. Il a été arnaqué par les deux escrocs, du moment qu'il ne se rendait pas compte qu'il venait de faire face à une arnaque. Pis, l'entrepreneur algérien a emporté la valise chez lui, et ce en compagnie du jeune Malien. Ce dernier lui a demandé d'acheter un liquide chimique pour pouvoir dégager le produit chimique ; ce liquide chimique qui coûte cher, est en vente uniquement dans les laboratoires à Oran. Pour convaincre sa victime, le Malien a expliqué qu'il connaissait une femme qui travaille dans un laboratoire à l'hôpital d'Oran et qui pourrait les aider à obtenir ce liquide chimique à bas prix. Et quel est le prix de ce liquide ? Selon les investigations menées par les gendarmes, l'entrepreneur a déboursé 500 millions de centimes pour avoir ce produit. En effet, convaincu malgré lui, l'entrepreneur s'est approché de ses amis pour collecter les 500 millions de centimes afin de les débourser dans l'achat de ce liquide chimique. Ainsi, l'entrepreneur a remis la somme de 500 millions de centimes aux deux Maliens. Les jours passent, ces derniers n'ont donné aucun signe de vie et le doute commença à s'installer chez l'entrepreneur. Dix jours après, Ils réapparaissent pour exiger une autre somme à l'Algérien. Cette fois, c'est vraiment la peur au ventre que cette dernière s'est approchée des gendarmes d'Ouled Chebel pour déposer une plainte contre ses arnaqueurs qui, au total, lui ont subtilisé 532 millions de centimes pour une fausse histoire de deux millions d'euros. Les gendarmes, et après des investigations menées à Alger et Oran (dans le cadre de l'extension d'expertise), ont pu interpeller les deux Maliens pour faux et usage de faux et escroquerie. Ils ont planifié le scénario avec la complicité de la fausse épouse du haut cadre malien qui, elle, réside à l'étranger et non pas à Bamako. Il convient noter que durant les investigations, les gendarmes ont découvert qu'il s'agit d'un réseau international qui opéré sur l'axe Alger-Oran et dont les activités tissent jusqu'à l'étranger. Les mis en cause ont été présentés, en 2014, devant le Procureur de la République près la Cour de Boufarik, et ont été incarcérés.

F. Sofiane

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Rx Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34 / 35 Fax : 033.27.31.37
Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°: 25/DG/ 2015

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des travaux de VRD du projet suivant :

N°	PROJETS	LOTS	CATEGORIE DEMANDE
01	70/650/4000 Logements Publics Locatifs à EL MADHER Programme Quinquennal 2010-2014 3eme Tranche 2011	Voirie + Aménagement Extérieur + Assainissement +AEP + Eclairage Extérieur	(03) OU PLUS
02	100/5140/6500 logements publics locatifs à FESDIS (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Assainissement + AEP + Aménagement Extérieur + Eclairage Extérieur + Voirie	(03) OU PLUS
03	80/6500 logements publics locatifs à OULED FADHEL (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Voirie et Trottoirs + Assainissement + AEP+ Eclairage Extérieur+ Traitement des Espaces Verts + Divers	(02) OU PLUS
04	60/610/5140/6500 logements publics locatifs à BOUZINA (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Voirie + AEP et Incendie+ Assainissement + Eclairage Extérieur +Aménagement Extérieur	(02) OU PLUS
05	50/5140/6500 logements publics locatifs à HIDOUSSA (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Assainissement Extérieur & AEP+ Aménagement extérieur + Eclairage Extérieur+ Voirie	(02) OU PLUS
06	18/50/520/610/6500 logements publics locatifs à TILATOU SITE 02 (Programme Quinquennal 2010-2014 _ 2eme tranche 2011).	AEP + Assainissement Extérieur + Terrassement + Trottoirs + Bordures+ Voirie + Traitement des Espaces Verts + Ouvrage spéciaux + Eclairage Extérieur	(02) OU PLUS
07	32/50/520/610/6500 logements publics locatifs à TILATOU SITE 01 (Programme Quinquennal 2010-2014 _ 2eme tranche 2011).	AEP + Assainissement Extérieur + Terrassement + Trottoirs + Bordures+ Voirie + Traitement des Espaces Verts + Ouvrage spéciaux + Eclairage Extérieur	(02) OU PLUS
08	50/2430/5000 logements publics locatifs à KSAR BELEZMA (Programme complémentaire tranche 2013).	Voirie +Espaces Verts+ Aire de Jeux+ Eclairage Extérieur +AEP et Incendie+ Assainissement +Génie Civil d'un Poste Transformateur	(02) OU PLUS
09	60/5140/6500 logements publics locatifs à TIMGAD (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Voirie + Aménagement Extérieur + Assainissement Extérieur +AEP + Eclairage Extérieur	(02) OU PLUS
10	40/2430/5000 logements public locatifs à SEGGANA (Programme Complementaire tranche 2013).	Assainissement +AEP+ Voirie +Aménagement Extérieur+ Eclairage Extérieur	(02) OU PLUS
11	40/2430/5000 logements publics locatifs à BOUMAGUEUR (Programme Complémentaire _ tranche 2013).	Voirie et Trottoir+ Assainissement et AEP+ Eclairage Extérieur+ Traitement des Espaces Verts+ Divers	(02) OU PLUS
12	80/610/5140/6500 logements publics locatifs à RAHBET (Programme quinquennal 2010-2014 _ 2ème tranche 2011).	Voirie +Passage piéron+ Assainissement Extérieur + AEP et Réseau Incendie+Eclairage Extérieur	(02) OU PLUS

Les entreprises qualifiées dans le secteur Bâtiment **(Activité principale ou secondaire) de catégorie demandé dans le tableau** intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges contre paiement de 3.000,00 DA auprès du :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (O.P.G.I)
Cite An-nasr ex terrain SAP BATNA. Tél. : 033 27.31.34- 033 27.31.35

Les offres seront présentées dans une seule enveloppe : offre technique et offre financière sous enveloppes séparées avec mention technique ou financière, et doivent porter l'identification, l'adresse et cachet du soumissionnaire ; accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales suivantes :

Contenu de l'offre Technique

1- L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (Lu et approuvé).
2- Les états de renseignements selon modèle remis dans cahier des charges comprenant le CPC le CPT et le CPS,CCAG dument renseignes et signes par le soumissionnaire.
3- Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du C. Charges.
4- Déclaration de probité.
5- Numéro d'identification fiscale (NIF).
6- Une copie des bilans financiers des deux dernières années (2013-2014) ou attestation chiffre d'affaires délivrées par les impôts.
7- Une copie de registre de commerce actualisé du soumissionnaire légalisée par la CNRC
8- Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie) **Travaux de Bâtiment**(activité principale ou secondaire) **de catégorie demandé dans le tableau pour chaque projet** .
9- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du Directeur Général de l'Entreprise (Original)
10- Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
11- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité (copie).
12- CACOBATPH originale (en cours de validité)
13- Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution des cinq dernières années)
14- Références bancaires.
15- Liste des moyens humains (justifier par CNAS valable+copie du diplôme).
16- Moyens matériels (au nom de l'entreprise) , copies des cartes grises ou récépissé (pour le matériel roulant) et un PV de l'huissier de justice ou PV d'un comptable agréé ou PV d'un commissaire aux comptes ayant une validité inferieur ou égale à 6 mois le jour d'ouverture des offres (Pour le matéi non roulant).
17- Statut de l'entreprise s'il ya lieu.
18- Délai de réalisation dûment justifié par un planning
19- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour la dernière année (2014) seulement pour les personnes morales pour EURL, SARL, SNC.....

Contenu de l'offre financière

1- Lettre de soumission dûment signée et établie selon modèle cahier des charges.
2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signés par le soumissionnaire.
Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé par le soumis

Les offres ainsi établies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

O.P.G.I - Cité An-nasr ex. terrain SAP - Batna

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

La réalisation des travaux de VRD des Logements Publics Locatifs à
Programme
LOT :
(Mettre le projet)
A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée le Quinzième jour à compter de la première parution du présent Avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, et la dernière heure de dépôt est à 13 H 30
La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP
La durée de validité des offres et fixé à 105 jours a compter de la date de dépôt des offres
L'ouverture des offres techniques et financière aura lieu le Quinzième (15ème) jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP, à 14h00 au siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016/ANEP N° 400 271

BÉJAÏA

Vulgarisation du nouveau code des marchés publics

Une journée d'information et de formation sur le nouveau code des marchés publics a été initiée à la fin de la semaine dernière par la wilaya. Elle s'ajoutait à celle organisée par la chambre de commerce et d'industrie Soummam pendant trois jours à Tichy sur le même sujet.

«Cette rencontre rentre dans le cadre de la série de rencontres initiées par le wali dans le but de vulgariser le nouveau code des marchés publics et des délégations de service public», soulignait la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse. Ce rendez-vous est destiné aux chefs de daïra, aux présidents d'APC, aux secrétaires généraux ainsi qu'aux directeurs de l'exécutif. Elle intervient, faut-il le rappeler, après celles dispensées en faveur des opérateurs économiques de la wilaya. «Ce cycle de formation s'est fixé comme objectif d'expliciter le contenu du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics», ajoute-t-on. Le président de la commission nationale des marchés publics, maître Mouloud Amer Yahia, est revenu sur «la notion des marchés publics, leur exécution, leur financement et l'échange d'informations par voie électronique». Il a mis l'accent sur les nouveautés introduites dans le nouveau code des marchés, notamment «la suppression des commissions nationales et régionales, le transfert de leurs attributions aux commissions sectorielles instituées auprès des ministères, les mécanismes mis en place pour le règlement des contentieux, le recours au gré à gré dans la passation des marchés publics après deux appels d'offres infructueux, ainsi que la passation des marchés publics par voie électronique sans recours à l'ANEP». Le premier responsable de la wilaya, Zitouni Ouled Salah, qui a écouté les interventions des présidents d'APC, des chefs de daïra et des directeurs de son exécutif, qui ont tourné autour de certaines difficultés liées à l'investissement, estime que «le nouveau décret est venu corriger les lacunes des versions précédentes et s'adapter à la conjoncture particulière que traverse le pays». Il dira par la suite que «le nouveau code des marchés est venu à point ; il va faciliter aussi le travail de l'administration de par les allégements qu'il apporte». «Il a allégé aussi les procédures administratives d'investissement en faveur des opérateurs économiques puisque des mesures ont été prises pour promouvoir le produit national». Le chef de l'exécutif a demandé lors de la manifestation aux présidents d'APC de relancer les projets de développement inscrits au profit de leur commune et en retard, dans le cadre de l'application du nouveau code des marchés publics. «Un autre cycle de formation sera organisé très prochainement en collaboration avec l'institut de droit de l'université de Béjaïa, afin de mieux expliquer ce nouveau code et donner toutes les informations nécessaires à tous». A noter que les textes d'application du nouveau code des marchés publics n'ont pas encore été transmis aux différents acteurs concernés.

N. Bensalem

Pub

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHE EN BIOTECHNOLOGIE (C.R.Bt)
NOUVELLE VILLE ALI MENDJELI CONSTANTINE
NIF : 000725069039828

MISE EN DEMEURE N° 01

Désignation et adresse du service contractant : centre de recherche en biotechnologie (C.R.Bt) Nouvelle Ville Ali Mendjeli Constantine.

Désignation et adresse du partenaire co-contractant : E.T.B.T.C.E Bouachiba Mohamed cité Abdelah Bach N° 386 Chelghoum Laid Mila.

Désignation précise et référence du marché : Marché N°01/2015 relatif aux travaux de réfection de l'étanchéité des toitures et verrières au niveau du centre de recherche en biotechnologie (C.R.Bt) Nouvelle Ville Ali Mendjeli en lots séparés lot N°01 étanchéité.

Date d'attribution : -El Moudjahid en date 18/05/2015.
- El chaab en date 18/05/2015.

Expiration du délai : 15/12/2015.

Désignation de la mise en demeure : 01ère mise en demeure.

Objet de la mise en demeure : renforcer son chantier en moyens humains et matériels, afin d'honorer ses engagements contractuels.

Délai d'exécution de l'objet du mise en demeure : huit (08) jours à compter de la publication de la mise en demeure.

Sanctions prévues : l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016/ANEP N° 400 267

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
INSTITUT NATIONAL DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

AVIS DE RECRUTEMENT

L'INSTITUT NATIONAL DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
RECRUTE POUR SES SERVICES PAR VOIE DE CONCOURS SUR EPREUVE

POSTE DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTE	CONDITIONS DE RECRUTEMENT
Professeur spécialisé de la Formation et de l'Enseignement Professionnels du Premièr Grade	02 Postes	Par voie de concours sur Titre, les candidats titulaires d'un diplôme de licence en Hôtellerie Tourisme

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à :
MADAME LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (Service des ressources humaines).
09, CHEMIN D'HYDRA EL BIAR – ALGER
- Une demande manuscrite
- 02 photos d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme, ou du niveau scolaire et / ou de formation
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Extrait du casier judiciaire (bulletin n°03) en cours de validité

Le candidat définitivement admis au concours sur épreuve doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité
- Une fiche familiale, le cas échéant
- 02 certificats médicaux (médecine générale - phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé
- 04 photos d'identité.

Observation : Les dossiers de candidature doivent être déposés personnellement ou envoyés par courrier recommandé à l'adresse ci-dessus dans un délai de ... jours à compter de la date de parution de ce placard.

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016/ANEP N° 361 820

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/3438 مؤرخ في 15 ديسمبر 2015 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مبنى للتبريد، لفائدة SARL Tannerie Mégisserie de Kabylie، بمنطقة النشاطات، بلدية أقبو.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مقتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناء على القرار الولائي رقم 14/2055 المؤرخ في 19 أكتوبر 2014 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1947 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/12/02 على دراسة التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعيكر حميد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مبنى للتبريد، لفائدة SARL Tannerie Mégisserie de Kabylie، بمنطقة النشاطات، بلدية أقبو، وذلك إبتداءا من 2016/01/03 إلى غاية 2016/02/01.

المادة 02 : يعين السيد : ميمون محمود، ملحق إداري، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره تستخلفه السيدة إحدادن ليندة، مهندسة معمارية.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية أقبو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة أقبو، وبلدية أقبو، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أقبو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أقبو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf. : 001/16

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Biskra
Direction de l'urbanisme, de l'Architecture et de la construction
NIF : 097507019069808
Opération N° : NF.5.721.1.262.107.09.07
Avis d'appel d'offres national restreint
N°40 /2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des travaux de réseaux et Voirie des sites de Logements sociaux participatifs comme suit :

Commune	Site	Lot de travaux	Qualification exigée
Biskra	POS N°15 Bir Zaaboub	Lot 01 : Assainissement	Qualification en Hydraulique, Catégorie 3 et plus (Principale).
		Lot 04 : Aménagement Extérieur	Qualification Bâtiment ou T. Public, Catégorie 3 et plus (Principale ou secondaire).
		Lot 05 : Eclairage Public	Qualification travaux public spécialité Eclairage Public / Bâtiment spécialité installations Electriques. Catégorie 3 et plus (Principale)

Les entreprises intéressées et qualifiées selon chaque lots peuvent retirer les cahiers de charges au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'Architecture et de la construction, dés la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la DUAC de Biskra sis à la cité administrative à El Alia Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ l'offre technique comprendra :

- Registre de commerce (nouveau numéro)
- Statut de l'établissement.
- Carte d'identification fiscale NIF
 Extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois- Apuré / Echéancier de paiement en cas de dette).
- Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATPH en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société.
- Certificat de qualification et classification de l'entreprise.
- Attestation de dépôt justifiant l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux des entreprises année 2014.
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec diplômes et certificats.
- Liste des projets réalisés justifiés par attestations de bonne exécution délivrées par Maîtres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre des travaux de l'objet de l'appel d'offre avec justification conformément au présent cahier de charges
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page « Lu et accepté »
- Le planning de réalisation.
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- Déclaration à souscrire.
- Déclaration de probité.

B/ l'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire portant sur la dernière page « Lu et accepté »

Les offres sont à présenter en deux plis cachetés distincts fermés portant nom et adresse du soumissionnaire (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir : Appel d'offre restreint n° /2015 relatif à la réalisation des travaux de réseaux et Voirie au POS N°15 à Bir Zaaboub commune de Biskra

La préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Le dépôt des offres techniques et financières aura lieu le 21ème jour de 8.00 h à 12.00 h au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction à 13 h 30.

Si la date de dépôt correspond à un jour ferré le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90 -21) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016 / ANEP N° 400 193

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D 'EL OUED

DAIRA DE DJAMAA

COMMUNE DE DJAMAA

NIF : 098439285036501

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10 - 236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djamaa wilaya d'El-Oued annonce les résultats d'appel d'offre portant :

- **Réalisation route urbaine au cite 05 Juillet sur une distance 1,5 km**

Après la procédure d'évaluation et d'analyse ont donné lieu de retenir l'offre suivante:

Entreprise +NIF	Note technique /70	Montant offre en TTC et en DA après correction	Délais de réalisation	Critère de choix
SARL SATRALOM ENTREPRISE GRAND TRAVAUX PUBLIQUE ET HYDRAULIQUE AMMOURI NOURREDINE-EL OUED 197239010312343	54	9 330 750,00	02 mois	Offre technique et financier acceptable

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans la presse ou au BOMOP auprès de la commission des marchés de la commune de Djamaa.

Tout soumissionnaire contestant peut prendre connaissance de tous les résultats d'évaluation technique et financière dans une durée de 03 jours à partir du 1er jour de la parution de cet avis.

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016 / ANEP N° 400 287

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D 'EL OUED

DAIRA DE DJAMAA

COMMUNE DE DJAMAA

NIF : 098439285036501

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10 - 236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djamaa wilaya d'El-Oued annonce les résultats d'appel d'offre portant :

- **Réalisation route urbaine au cite El Boulaida sur une distance 1,5 km**

Après la procédure d'évaluation et d'analyse ont donné lieu de retenir l'offre suivante:

Entreprise +NIF	Note technique /70	Montant offre en TTC et en DA après correction	Délais de réalisation	Critère de choix
ENTREPRISE MEGUEZDER AZZOUZI DES GRANDS TRAVAUX PUBLIC ET HYDRAULIQUE MEGUEZDER AZZOUZI - OUERGLA 197239010014638	52	9 947 925,00	02 mois	Offre technique et financier acceptable

Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans la presse ou au BOMOP auprès de la commission des marchés de la commune de Djamaa.

Tout soumissionnaire contestant peut prendre connaissance de tous les résultats d'évaluation technique et financière dans une durée de 03 jours à partir du 1er jour de la parution de cet avis.

Le Jeune Indépendant du 04/01/2016 / ANEP N° 400 280

EXÉCUTION DE L'OPPOSANT SAOUDIEN NIMR AL NIMR

Indignation régionale contre la décision de Ryad

L'imam chiite Nimr al Nimr, considéré comme une figure de la contestation saoudienne, et 46 autres condamnés à mort ont été exécutés samedi en Arabie saoudite, ce qui a soulevé l'indignation en Iran et dans la communauté chiite dans tout le Moyen Orient.

Le chargé d'affaires saoudien à Téhéran a été convoqué au ministère Affaires étrangères, rapporte la télévision publique, et l'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de la Révolution iranienne, a rendu hommage au cheikh Nimr. «Le réveil ne peut être enrayé», dit-il sur son compte Twitter en anglais. Il publie par ailleurs sur son site internet un montage photo assimilant l'Arabie saoudite aux djihadistes de l'Etat islamique.



Les exécutions se sont déroulées dans douze prisons à travers du royaume. Dans quatre d'entre elles, les condamnés ont été fusillés et, dans les huit autres, ils ont été décapités. Les corps ont ensuite été hissés à des gibets pour être exposés en public.

Il s'agit de la plus importante série d'exécutions simultanées pour des raisons de sécurité en Arabie saoudite depuis celles, en 1980, de 63 djihadistes condamnés pour l'attaque de la grande mosquée de La Mecque, l'année précédente.

Parmi les condamnés exécutés samedi figurent 43 djihadistes sunnites, principalement des membres d'Al-Qaïda jugés responsables d'attentats contre des objectifs occidentaux, des bâtiments administratifs et des missions diplomatiques qui ont fait plusieurs centaines de morts entre 2003 et 2006.

Dans un message sur Telegram Channel, des partisans de l'Etat islamique appellent à des représailles contre des soldats et des policiers saoudiens, rapporte SITE, service de surveillance des sites internet islamistes.

Les quatre autres condamnés exécutés, dont le cheikh Nimr al Nimr, sont de confession chiite. Ils ont été reconnus coupables de la mort de plusieurs policiers dans le district de Katif, dans la Province orientale, entre 2011 et 2013.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a accusé Ryad de soutenir le terrorisme et de se débarrasser de ses opposants tandis que le dignitaire religieux iranien Ahmad Khatami a estimé que la famille Saoud «serait balayée des pages de l'histoire».

Pour le Hezbollah libanais, qui dénonce un «assassinat», le cheikh Nimr a été exécuté parce qu'il militait «pour les droits du peuple opprimé».

Le Conseil islamique suprême du Liban, un organe chiite, parle quant à lui d'une «grave erreur». «L'exécution du cheikh Nimr est la mise à mort de la raison, de la modération et du dialogue», dit le cheikh Abdel Amir Kabalan, vice-président du conseil, dans un communiqué.

Le Premier ministre irakien, Haïdar al Abadi, a affirmé pour sa part sur sa page Facebook que l'exécution de Nimr al Nimr, «une violation des droits de l'homme», aurait des répercussions sur la sécurité de la région. Etouffer les voix discordantes et exécuter les opposants «ne peut conduire qu'à encore plus de destructions», ajoute-t-il.

«Cette mesure prise par la famille régnante vise à embraser à nouveau la région, à provoquer des affrontements entre sunnites et chiites», a déclaré le député irakien Mohammed al Sayhoud, membre de la coalition au pouvoir à Bagdad.

«L'exécution du cheikh Nimr est un service fait à Daech, qui parie sur les guerres interconfessionnelles pour gagner du terrain», renchérit Houmam Hamoudi, membre de l'influent parti du Conseil islamique suprême d'Irak.

Selon l'ancien Premier ministre irakien Nouri al Maliki, ce crime «va entraîner le renversement du régime saoudien».

L'influent imam chiite Moktada al Sadr a quant à lui invité les chiites d'Arabie et du Golfe à se mobiliser pacifiquement contre «les injustices et le terrorisme gouvernemental». «J'appelle à des manifestations de colère devant les sites et les intérêts saoudiens et j'exhorte le gouvernement à renoncer à l'ouverture de l'ambassade saoudienne», ajoute-t-il sur son site internet. La représentation saoudienne, fermée depuis 1990, a rouvert cette semaine.

Le ministre syrien de l'Information, Omran al Zoubi, a condamné les exécutions, dénonçant «un crime commis par un Etat contre son propre peuple». Les institutions internationales doivent demander des comptes à Ryad, a-t-il ajouté.

Au Yémen, le mouvement houthi dit porter le deuil «d'un guerrier saint» exécuté «après une parodie de procès et en violation flagrante des droits de l'homme».

De nombreux manifestants se sont rassemblés dans le district saoudien de Katif, région de la côte est à majorité chiite qui a été le théâtre de violentes manifestations entre 2011 et 2013.

Plusieurs dizaines de personnes ont par ailleurs défilé à Bahreïn dans un village à majorité chiite où la police a fait usage de gaz lacrymogène.

Certains observateurs estiment que l'exécution des quatre chiites était un moyen pour le pouvoir de prouver qu'il ne fait pas de distinction communautaire quand il s'agit de punir les responsables de violences politiques.

Les mouvements de défense des droits de l'homme dénoncent régulièrement le fonctionnement arbitraire du système judiciaire saoudien et notamment le recours à la torture pour obtenir des aveux.

R. I.

Inde

DIX MORTS DANS L'ATTAQUE CONTRE LA BASE AÉRIENNE

L'attaque d'une base aérienne indienne du Pendjab, près de la frontière pakistanaise, samedi matin, a fait dix morts, selon le dernier bilan communiqué hier par les autorités. Six membres des services de sécurité ont été tués dans cet assaut qui a été suivi de 15 heures d'affrontements et les corps de quatre assaillants ont été découverts dans l'enceinte de cette base de Pathankot sous haute surveillance. Une explosion a fait deux blessés hier, tandis que les militaires fouillaient le site.

Irak

QUINZE MORTS DANS UNE SÉRIE D'ATTENTATS SUICIDE

Une série d'attentats suicide a fait au moins 15 morts et 22 blessés hier dans les rangs des forces irakiennes à Camp Speicher, une ancienne base américaine de Tikrit, au nord de Bagdad, selon des sources proches des services de sécurité. Une voiture piégée dans laquelle se trouvaient deux assaillants a d'abord explosé à l'entrée du camp et trois autres kamikazes ont mis leurs explosifs à feu dans l'enceinte de la base, où sont formés les policiers irakiens, a-t-on précisé. L'attaque a été revendiquée sur internet par les djihadistes de l'Etat islamique, qui disent s'en être pris aux «formateurs de l'armée des mécréants», terme qu'ils utilisent pour désigner les chiites.

Rwanda

WASHINGTON DÉÇU PAR LA DÉCISION DE KAGAME DE SE REPRÉSENTER

Les Etats-Unis se sont dits samedi «profondément déçus» par la décision du président rwandais sortant Paul Kagame de briguer un troisième mandat et de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034. Washington et l'Union Européenne ont exprimé à plusieurs reprises leur profonde inquiétude et ont appelé Paul Kagame à quitter le pouvoir en 2017.

«Avec cette décision, le président Kagame rate une occasion historique de renforcer et consolider les institutions démocratiques que le peuple rwandais s'est échiné à bâtir depuis plus de 20 ans», a déclaré samedi le porte-parole du département d'Etat américain, John Kirby, dans un communiqué.

DÉBUT DU PROCÈS DES ASSASSINS DE LA FAMILLE DAWABCHEH

Une parodie de justice d'un Etat terroriste

DEUX ISRAÉLIENS ont commencé à comparaître hier devant un tribunal près de Tel-Aviv en vue de leur inculpation dans l'affaire du meurtre d'une famille palestinienne en juillet en Cisjordanie occupée.

Dans le palais de justice de Lod, près de Tel-Aviv, des proches de la famille Dawabcheh et ceux des suspects attendaient nerveusement à quelques mètres les uns des autres la fin de l'audition.

Selon les médias israéliens, l'un des suspects devrait être inculpé de meurtre et le deuxième, un mineur, de complicité de meurtre pour avoir provoqué l'incendie criminel dans lequel a péri le 31 juillet un bébé palestinien de 18 mois, Ali Dawabcheh. Ses parents, Saad et Riham, avaient succombé par la suite à leurs blessures. De la famille n'a survécu qu'un enfant de quatre ans, Ahmad, grièvement brûlé et toujours hospitalisé.

D'autres suspects devaient également être inculpés pour d'autres actes de «terrorisme aggravé contre des Arabes (sic) et leurs biens», a indiqué samedi le ministère israélien de la Justice.

Les services de sécurité israéliens ont annoncé début décembre l'arrestation d'extrémistes juifs liés à l'incendie ayant décimé la famille Dawabcheh.

L'attaque meurtrière avait profondément choqué les Palestiniens. Elle a aussi suscité une large réprobation parmi les Israéliens et réveillé les démons de la violence juive dans un climat déjà tendu.

La semaine dernière, le ministre israélien de la Défense Moshé Yaalon avait assuré que des inculpations contre les «terroristes juifs» à l'origine de l'incendie de Douma étaient proches.

Le 31 juillet avant l'aube, des individus avaient lancé des engins incendiaires à l'intérieur de la petite maison où les Dawabcheh dormaient les fenêtres ouvertes. Des inscriptions retrouvées sur place et des témoignages ont immédiatement désigné comme responsables des extrémistes juifs, peut-être venus des colonies sauvages voisines, c'est-à-dire des implantations illégales non seulement au regard du droit international, mais aussi des lois israéliennes.

Cette affaire démontre une fois de plus le caractère raciste et fasciste de la société israélienne, surtout de l'élément ultra-orthodoxe, qui s'adosse sur les textes bibliques pour commettre ses crimes. L'affaire Dawabcheh est également révélatrice des complicités dont jouissent les colons et les extrémistes auprès de l'administration et du gouvernement israéliens. En effet, ce procès risque fort d'être un simulacre derrière lequel le gouvernement extrémiste de Netanyahu tentera de se refaire une virginité politique afin d'apparaitre comme une autorité politique «juste». Le fait de qualifier les victimes d'«Arabes» est en soi révélateur d'une politique discriminatrice encrée dans les textes juridiques de l'Etat d'Israël.

M. K. et agences

PLUS DE 2 MILLIARDS DA POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX POUR LES NOUVELLES STRUCTURES À GHARDAÏA

UN MONTANT de 2,5 milliards de dinars vient d'être mobilisé par les pouvoirs publics pour le secteur de la santé de la wilaya de Ghardaïa pour l'acquisition d'équipements médicaux, au profit des nouvelles structures de santé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Inscrit au titre de l'exercice 2016, cette enveloppe sera destinée pour doter en matériels médicaux modernes les nouvelles structures de santé qui sont en cours d'achèvement.
Il s'agit de deux hôpitaux, à Guerrara (120 lits), Beriane (60 lits), l'établissement spécialisé en psychiatrie à Ghardaïa (30 lits), ainsi que les trois polycliniques de Zelfana, Baba Saâd (un quartier de Ghardaïa) et Daya Ben Dahoua, a précisé le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière par intérim, Bahaz Bachir.
Ces futures structures sanitaires ont été réalisées pour un coût de prés de 4 milliards de dinars, a-t-il fait savoir.
L'acquisition de ces équipements permettra d'offrir les conditions optimales des diagnostics et examens fiables ainsi que des soins de qualité aux patients, a déclaré ce responsable.
Ces réalisations , une fois équipée, écourteront les délais de traitement et d'attente des patients et allégeront par la même les frais de déplacement des patients vers les structures du chef lieu de wilaya.
Le secteur de la santé de la wilaya de Ghardaïa vient d'acquérir, pour un montant de 60 millions de dinars, 20 ambulances affectées aux différentes localités de la wilaya notamment celles enclavées pour l'évacuation et le transfert des malades et autres accidentés vers les lieux de soins les plus proches.
Ces efforts des pouvoirs publics visent à augmenter l'offre de soins médicaux, une meilleure prise en charge de la santé des citoyens et de réduire la pression sur les structures sanitaires du chef lieu de wilaya, a ajouté la même source.

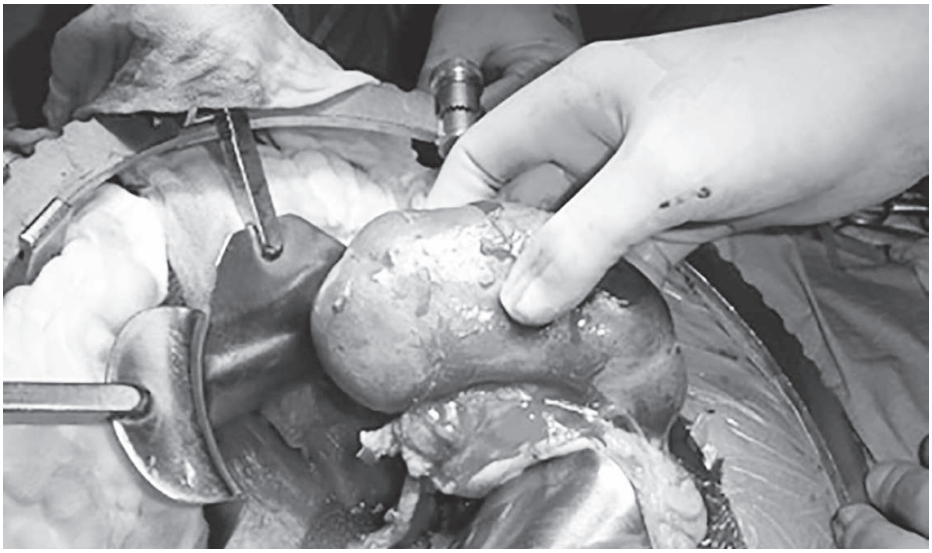
UN NOUVEAU CAS DU VIRUS H7N9 SIGNALÉ À SHANGHAI

LES AUTORITÉS de la santé publique de Shanghai ont confirmé, hier avoir détecté un cas du virus H7N9, qui a atteint un homme de 59 ans. Le patient, âgé de 59 ans, est un habitant de Shanghai, a précisé la Commission municipale de la santé et de la planification familiale de Shanghai. Le patient reçoit des soins à l'hôpital, a indiqué la Commission.
Le virus H7N9 est une souche de grippe aviaire dont le premier cas humain en Chine a été signalé en mars 2013. L'hiver et le printemps constituent généralement la période de pic des infections de cette maladie. L'hiver dernier, des cas humains de H7N9 ont été rapportés dans plusieurs provinces et municipalités du pays. Des spécialistes de la santé ont conseillé à la population de se mettre à l'écart des volailles vivantes afin de réduire les risques d'infection.

SELON LE PR. AHMED BOUGUEROURA

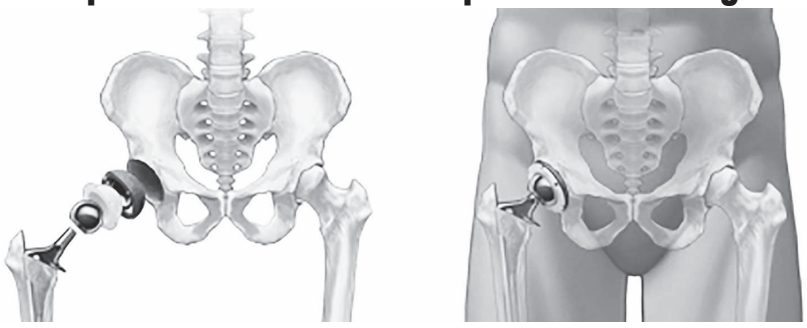
Soixante greffes de rein sont programmées pour 2016 à Batna

Pas moins de 60 greffes de rein sont programmées pour l'année 2016 au CHU de Batna, a annoncé, hier le chef du service néphrologie de cet établissement sanitaire, le Pr. Ahmed Bougueroura.



«Encouragée et confortée» par le succès des 50 interventions déjà pratiquées au CHU de Batna cette année, l'équipe médicale de cet établissement prévoit «lancer l'opération de prélèvement de reins sur des sujets décédés à partir de l'année 2016», a affirmé ce praticien, en marge d'une cérémonie au cours de laquelle la direction de cet établissement a honoré le staff médical qui avaient encadré la greffe rénale à Batna, ainsi qu'une vingtaine de patients ayant subi une opération de ce type.
La périodicité de ces interventions chirurgicales «pointues» sera revue à la hausse pour passer à deux opérations chaque semaine, a précisé le même néphrologue, soulignant que les transplantations programmées marqueront une «évolution notable» dans ce type d'interventions dès lors que 64 greffes de rein au total ont été effectuées avec succès depuis le 30 mars 2014 au profit d'insuffisants rénaux. Ainsi, a-t-il précisé, une centaine de dossiers relatifs à des transplantations rénales, provenant de la wilaya de Batna et des régions limitrophes, est aujourd'hui enregistré au service de néphrologie du CHU de Batna pour permettre aux malades d'être programmés à partir de cette année.
De son côté le Pr. Hocine Chaouch, chef de service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au CHU Mustapha-Bacha d'Alger, a tenu, à cette occasion, à mettre l'accent sur les efforts méritoires du jeune staff médical, estimant que le CHU de Batna a consolidé cette année sa position comme le premier établissement médical national en matière de greffe d'organes en réalisant à lui seul, le tiers du nombre de greffes effectuées sur le plan national.
Pour sa part, le directeur du CHU de Batna, Laïd Benkhedim, a estimé que «la particularité de ces greffes de rein effectuées avec succès, réside dans le fait qu'elle a été pratiquée par une équipe algérienne, permettant d'augmenter significativement le nombre de greffes en provenance de donneurs vivants, et de pallier la difficulté liée à la rareté des organes».

Opération de la hanche avec implantation de prothèse : une première réussie à l'hôpital de Bouchegouf



DEUX OPÉRATIONS de la hanche avec implantation de prothèse ont été réalisées avec succès à l'hôpital de Bouchegouf a-t-on appris auprès du staff médical qui a effectué les interventions.
C'est la première fois que ce type d'actes chirurgicaux est réalisé dans la wilaya de Guelma dont les patients devaient, jusque-là, se déplacer dans les centres hospitalo-universitaires (CHU) d'autres wilayas pour ce type d'interventions, a déclaré le Dr. Adel Dekhakhena, chef du service anesthésie-réanimation de l'hôpital de Bouchegouf. Les interventions ont été effectuées par un chirurgien orthopédique de cet établissement sous la direction d'un professeur activant en dehors de la wilaya et avec la participation de cinq médecins du service d'orthopédie et d'une équipe d'anesthésistes-réanimateurs, a précisé le Dr. Dekhakhena.
D'un coût estimé entre 400.000 et 500.000 dinars, ces opérations ont été effectuées gracieusement sur un patient de 60 ans souffrant de rhumatisme chronique et sur un autre malade de 38 ans atteint d'une lésion du cartilage articulaire, a précisé la même source. Selon ce praticien, l'administration de l'hôpital de Bouchegouf, un établissement de 100 lits, a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réalisation de ces opérations qui «seront suivies par d'autres courant 2016 à la faveur de l'acquisition de plusieurs articulations artificielles de la hanche».

L'état-major US dénonce l'influence des faucons libéraux sur la Maison-Blanche

Les militaires peuvent-ils influencer les politiques ou doivent-ils se contenter de leur obéir, même lorsqu'ils constatent leurs erreurs ? C'était le thème d'un célèbre article du colonel James H. Baker, actuel stratège du Pentagone. C'est aussi le sens de l'article de Seymour Hersh sur la manière dont l'état-major n'a cessé de mettre en garde la Maison-Blanche à propos des opérations de la CIA en Syrie et en Ukraine. Depuis plusieurs mois, le complexe militaro-industriel, l'ancien directeur de la DIA, puis l'ancien chef d'état-major, et aujourd'hui l'ancien secrétaire à la Défense multiplient les critiques de la politique du président Obama.

Par Thierry Meyssan



Depuis la conférence de Genève, en juin 2012, les États-Unis accumulent les contradictions à la fois à propos de la Syrie et de l'Ukraine. Cependant, l'état-major a choisi de faire fuiter sa position de manière à influencer la Maison-Blanche.

CONTRADICTIONS ET HÉSITATIONS DE LA MAISON-BLANCHE

Durant les mandats de George W. Bush, la Maison-Blanche souhaitait renverser la République arabe syrienne et créer une zone de chaos en Ukraine comme elle y était parvenue en Irak. Il s'agissait d'une part de poursuivre le remodelage du « Moyen-Orient élargi » et d'autre part de couper les lignes de communication terrestre entre l'Occident d'un côté, la Russie et la Chine de l'autre.

Lorsque Barak Obama lui succéda, il était conseillé à la fois par le général Brent Scowcroft et par son propre mentor en politique, Zbignew Brzezinski. Les anciens conseillers en sécurité nationale de Jimmy Carter et de Bush père se méfiaient de la théorie straussienne du chaos. Pour eux, le monde devait être organisé selon le modèle de la Paix de Westphalie, c'est-à-dire autour d'États internationalement reconnus. Comme Henry Kissinger, ils préconisaient certes d'affaiblir les États pour qu'ils ne puissent pas s'opposer à l'hégémonie US, mais pas de les détruire ; par conséquent, ils utilisaient volontiers des groupes non-étatiques pour leurs basses œuvres, mais ils n'entendaient pas leur confier la gestion de territoires.

Lorsque les faucons libéraux, autour d'Hillary Clinton, de Jeffrey Feltman et de David Petraeus —un général de salon passé dans le civil—, sabotèrent l'accord que la Maison-Blanche venait de négocier avec le Kremlin et relancèrent la guerre en Syrie, en juillet 2012, Barack Obama ne réagit pas. La campagne électorale présidentielle battait son plein aux États-Unis et il ne pouvait pas se permettre de laisser apparaître au grand jour le désordre qui régnait au sein de son équipe. Il tendit donc un piège au général Petraeus qu'il fit arrêter, menottes au poignet, au lendemain de sa réélection, puis remercia Hillary Clinton et la remplaça par John Kerry. Ce dernier était en effet capable de recoller les morceaux avec le président el-Assad avec lequel il entretenait des relations cordiales. Feltman, quant à lui, était déjà à l'Onu, et il semblait délicat de le rappeler soudainement.

Quoi qu'il en soit, John Kerry se laissa d'abord persuader que c'était trop tard et que la République arabe syrienne n'en avait plus pour longtemps. La seule chose qu'il pouvait faire, c'était d'éviter au président el-Assad la fin tragique de Mouamar el-Kadhafi, sodomisé à la baïonnette. La Maison-Blanche et le département d'État étaient aveuglés par les mensonges de l'ère Bush. À l'époque, tous les fonctionnaires étaient mobilisés, non plus pour analyser et comprendre le monde, mais pour justifier à l'avance les crimes de Washington. En 2006, le premier secrétaire de l'ambassade US à Damas, William Roebuck, avait rédigé un rapport qui faisait foi : la Syrie n'était pas une république baassiste, mais une dictature alaouite. L'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie pouvaient légitimement soutenir la majorité sunnite de la population pour apporter la « démocratie de marché ».

Le président Obama laissa donc la CIA poursuivre son opération de renversement du régime syrien, sous couvert de soutien aux « rebelles modérés ». De vastes trafics d'armes furent organisés, d'abord depuis la Libye post-Kadhafi, puis depuis la Bulgarie de Rossen Plevneliev et Boïko Borissov, et plus tard depuis l'Ukraine post-Ianoukovytch. Simultanément, des bureaux de recrutement sont ouverts dans tout le monde musulman pour envoyer des combattants sauver les sunnites syriens écrasés par la dictature alaouite.

Las, il faudra bien admettre que la République arabe syrienne résiste à la plus gigantesque coalition de l'Histoire (114 États et 16 organisations internationales réunies au sein des « Amis de la Syrie »). Elle y parvient simplement parce qu'elle n'a jamais été une dictature alaouite, mais bien un régime laïque et socialiste ; que les sunnites n'y sont pas massacrés par l'armée, mais qu'ils constituent la majorité des soldats qui défendent le pays face à l'agression étrangère.

Lorsque les néo-conservateurs, autour de Victoria Nuland, parvinrent à renverser le régime à Kiev à coup de milliards de dollars, en février 2014, le président Obama y vit le résultat mérité de longues années d'efforts. Il ne mesura pas tout de suite les conséquences de cette opération. Puis, il se trouva face à un dilemme : soit laisser le pays sans gouvernement, comme un trou béant entre l'Union européenne et la Russie, soit mettre au pouvoir les petits soldats de la CIA, des nazis et quelques islamistes. Il choisit la seconde option, pensant que ses services trouveraient parmi ces mercenaires des individus capables de se respectabiliser.

CE QUE VEULENT LES MILITAIRES US

Alors que la Maison-Blanche et le Kremlin viennent de conclure un second accord pour la paix au Proche-Orient, le journaliste Seymour Hersh publie, dans la London Review of Books, une longue enquête sur la manière dont l'état-major interarmes états-unien, sous la présidence du général Martin Dempsey, résista aux illusions de Barack Obama. Selon lui, les militaires tentèrent de conserver le contact avec leurs homologues russes, malgré la gestion politique de la crise ukrainienne. Ils transmirent des informations cruciales à certains de leurs alliés, en espérant que ceux-ci les donnent aux Syriens, mais ils s'abstinrent de toute aide directe à Damas.

Seymour Hersh déplore qu'il en soit aujourd'hui différemment depuis que le général Joseph Dunford a pris la présidence de l'état-major.

En août 2015, c'était au tour du général Michel T. Flynn, ancien directeur de la Defense Intelligence Agency (DIA), de révéler à Al-Jazeera ses efforts pour mettre en garde la Maison-Blanche sur les opérations planifiées par la CIA et des alliés de Washington avec les jihadistes. Il commentait un de ses rapports récemment déclassifiés annonçant la création de Daesh .

Enfin, en décembre 2015, l'ancien secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, déclarait que la position de la Maison-Blanche sur la Syrie décrédibilisait le président Obama .

COMMENT LES MILITAIRES ONT TENTÉ D'AIDER LA SYRIE

Selon Hersh, en 2013, l'état-major états-unien aurait fait connaitre à ses homologues syriens les quatre exigences de Washington pour changer de politique : la Syrie devrait empêcher le Hezbollah d'attaquer Israël ; elle devrait reprendre les négociations avec Israël pour régler la question du Golan ; elle devrait accepter la présence de conseillers militaires russes ; enfin elle devrait s'engager à procéder à de nouvelles élections à la fin de la guerre en autorisant une large frange de l'opposition à y participer.

Ce qui surprend à la lecture de ces quatre conditions, c'est soit l'absence complète de connaissance de la politique proche-orientale qu'ont les militaires états-uniens, soit leur volonté de poser des conditions qui n'en sont pas et qui seront donc immédiatement acceptées par Damas. À moins qu'il ne s'agisse de suggestions au président el-Assad pour qu'il parvienne à faire évoluer son homologue états-unien.

En premier lieu, le Hezbollah est un réseau de résistance à l'occupation israélienne qui s'est créé au Liban en réaction à l'invasion de 1982. Il était initialement non pas encadré par les Gardiens de la Révolution iraniens, même s'il doit beaucoup aux Bassidjis, mais par l'Armée arabe syrienne. Il ne se tourna vers l'Iran qu'après le retrait de l'Armée syrienne du Liban, en 2005. Et encore, lors de la guerre israélo-libanaise de 2006, le ministre syrien de la Défense était secrètement présent sur la ligne de front pour surveiller le transfert du matériel. Aujourd'hui, le Hezbollah chiite et l'Armée arabe syrienne laïque se battent ensemble, à la fois au Liban et en Syrie, contre les jihadistes que soutient Israël, à la fois au plan aérien et en matière médicale.

De 1995 (Wye River) à 2000 (Genève), le président états-unien Bill Clinton organisa des négociations entre Israël et la Syrie. En définitive, tout fut négocié équitablement, alors même que la délégation israélienne trichait en écoutant les conversations téléphoniques des présidents US et syrien. La paix aurait pu et aurait dû être signée, si et uniquement si le Premier ministre israélien Ehud Barack n'avait reculé au dernier moment, ainsi qu'en atteste le président Clinton dans ses mémoires. Bachar el-Assad reprit, de sa propre initiative, des négociations, indirectes cette fois, via la Turquie. Mais il les interrompit lorsque Israël viola grossièrement le droit international en abordant dans les eaux internationales la « Flottille de la Liberté ». La Syrie souhaite toujours reprendre et conclure ces négociations, c'est la partie israélienne, et elle seule, qui le refuse.

Concernant les relations militaires entre Damas et Moscou, elles remontent à la période soviétique et furent plus ou moins interrompues à l'époque de Boris Eltsine. En 2005, Bachar el-Assad se rendit en Russie pour renégocier la dette contractée avec l'Urss. Il offrit alors au Kremlin 30 kilomètres de côte pour agrandir le port militaire de Tartous, mais les Russes dont l'armée était en pleine réorganisation ne furent pas intéressés. Avant la Conférence de Genève (juin 2012), le conseiller national de sécurité Hassan Tourekmani proposa aux Russes de déployer des « Chapkas bleues » sur le sol syrien pour stabiliser le pays. Le Kremlin, observant l'activité de la CIA et l'afflux de jihadistes de tout le monde musulman, comprit un peu plus tard que cette guerre n'était qu'une répétition avant de se déplacer dans le Caucase. Vladimir Poutine déclara la Syrie « question intérieure russe » et prit l'engagement d'y déployer son armée. Si rien ne se passa en 2013 et 2014, ce n'est pas que la Russie changea d'avis, mais qu'elle prépara ses forces, notamment en mettant au point de nouvelles armes. Enfin, la République arabe syrienne a procédé, en mai 2014, à une élection présidentielle qualifiée de juste et démocratique par toutes les ambassades à Damas. Ce sont les Européens qui, en violation de la Convention de Vienne, ont empêché des centaines de milliers de réfugiés d'y participer. Et c'est toujours eux qui ont convaincu différents groupes d'opposition de ne pas présenter de candidats. Bachar el-Assad, qui a largement gagné ce scrutin, est prêt à remettre son mandat en jeu, de manière anticipée, à la fin de la guerre. Par un simple vote de l'Assemblée, la République pourrait accepter les candidatures de Syriens exilés, sauf ceux qui ont collaboré avec les Frères musulmans ou avec leurs organisations armées (Al-Qaïda, Daesh, etc.).

TF1 — 20.55 : Joséphine, ange gardien - Carpe Diem



TÉLÉFILM SENTIMENTAL - France (2014)
Joséphine, ange gardien - Carpe Diem Joséphine apprend que son nouveau client est François Spontini, propriétaire d'un salon de coiffure au bord de la faillite. Ce dernier entretient par ailleurs des relations difficiles avec son fils, Yvan, passionné de karting, dont il vient de rater une course importante. Pour lui venir en aide, elle parvient à se faire embaucher comme coiffeuse. Elle ne tarde pas à découvrir qu'il cache ses problèmes à son épouse.

CANAL+ — 21.00 : Spécial investigation



Culture Infos
La route de la kalachnikov Les attentats de "Charlie Hedbo", le 7 janvier, et les attaques du 13 novembre 2015 dans les rues de Paris et au Bataclan, ont mis en lumière une évidence : depuis vingt ans le trafic d'armes de guerre n'a cessé de croitre en France et en Europe. Environ 5000 armes à feu ont été saisies dans l'Hexagone par les forces de l'ordre en 2014. La Belgique, en partie à cause de sa législation souple, est devenue la plaque tournante de ce réseau. Parmi les armes de guerre, la ...

M6 — 20.55 : L'amour est dans le pré, les 10 ans



France (2015) - 1 saison / 2 épisodes
A l'occasion des 10 ans de l'émission, Karine Le Marchand rencontre quelques couples emblématiques du programme - avec ou sans enfants - à Limoges (Haute-Vienne). L'animatrice retrouve ainsi Fabien, céréalier dans l'Indre, vu dans la saison 4, et sa compagne Alexia ainsi que Pierre, viticulteur et producteur d'armagnac dans le Gers, de la saison 7 en couple avec Frédérique. Karine s'entretient également avec Didier, éleveur de chèvres dans les Hautes-Pyrénées, ...

France 2 — 20.55 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic
Un avocat charismatique, surnommé le Pitbull, est retrouvé mort dans une ruelle d'Harlem. Il a été assassiné. Son assistante révèle aux enquêteurs qu'il s'était récemment montré paranoïaque et nerveux à propos d'une affaire. Bientôt, son bureau est cambriolé ; tous ses dossiers sont volés. Parallèlement, l'équipe se prépare activement au concours de talents organisé par le gala annuel de la police.

France 3 — 20.55 : Attentats



Culture Infos / France 2015
Au coeur du pouvoir Cette plongée dans les coulisses du pouvoir retrace le fil des attentats survenus à Paris le 7 janvier et le 13 novembre 2015. Comment l'Etat et les principaux membres du gouvernement ont-ils vécu en interne cette crise terroriste ? Les témoignages de François Hollande, le président de la République, Manuel Valls, le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, ou encore ...

TV5MONDE — 21.00 : Voulez-vous danser avec moi ?



Comédie avec Henri Vidal, Dawn Addams…
Voulez-vous danser avec moi ? Hervé Dandieu, dentiste, se dispute avec son épouse Virginie, fille d'un richissime industriel. Il part se consoler dans un cabaret, où il rencontre Anita Florès, une superbe rousse qui donne des cours de danse. La jeune femme invite Hervé chez elle et se montre entreprenante pendant que son amant prend en cachette des clichés compromettants. Le lendemain matin, Anita tente de faire chanter Hervé.

TROIS MINISTÈRES POUR CÉLÉBRER YENNAYER LE 12 JANVIER

Le Haut commissariat à l'amazighité mobilise l'ensemble de ses moyens

La célébration de Yennayer cette année s'étale sur quatre jours, du 9 au 12 janvier. Les activités se dérouleront en partenariat avec trois ministères, celui de l'Education nationale, celui de la Culture et celui de de la Solidarité nationale de la Famille et de la condition féminine.



Le programme de ces activités est centré essentiellement au palais de la Culture avec un élargissement sur les quarante-huit wilayas. Le haut commissariat à l'amazighité a mobilisé l'ensemble de ses moyens pour une préparation en profondeur et la prise en charge de la réalisation de ces activités, à la fois culturelles et pédagogiques. Déjà en effet, ce programme débute dès le 8 janvier avec l'accueil des participants et l'installation des stands d'exposition. Dès le lendemain, samedi 9 janvier, aura lieu l'ouverture officielle au palais de la Culture en présence de M. Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, de M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture et de Mme Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale. Trois ateliers seront mis en place avec la tenue d'une table ronde ayant pour thème les traductions vers tamazight, la calligraphie et les écritures tamazighes, ainsi que la connaissance de notre histoire. En fin de journées est prévue une représentation théâtrale de la troupe de Guelma.

L e lendemain, dimache 10 janvier, sera lancé le départ de cinq caravanes culturelles qui vont sillonner pratiquement tout le territoire algérien. L'après-midi de ce dimanche est réservé à la poursuite des ateliers puis à l'accueil des élèves des établissements scolaires. Un remarquable récital poétique est programmé, mettant en valeur l'ensemble des variantes de la langue amazighe. Le soir de ce dimanche est prévue, en avant-première, la projection du long métrage de Smail Yazid avec pour titre Vava Moh. Le lundi 11 janvier sera marqué par la continuité des ateliers, l'organisation d'une table ronde ayant pour thème la promotion du patrimoine immatériel, les démonstrations de la maison d'édition Tafat, le montage d'un mariage traditionnel de Bejaia. Cette journée de lundi sera animée également par des troupes folkloriques Quant à la journée de Yennayer, le mardi 12 janvier, le programme comprend, toujours au palais de la Culture, la continuation des manifestations culturelles avec l'annonce du concours pour la réalisation de la statue de Massinissa et le dévoilement du premier clavier dédié à l'écriture de tamazight.

Kamel Cheriti

3e SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À ORAN

«La bonne affaire»

LA TROISIÈME ÉDITION du Salon national d'artisanat a pris fin ce samedi 02 janvier à Oran, elle a drainé plus de 16.000 visiteurs de différentes wilayas dans l'Ouest d'Algérie selon les organisateurs. Cette édition est un succès selon les organisateurs, elle a constitué une occasion pour les artisans exposants de vendre leurs produits d'artisanat artistique représentant 25 activités ayant attiré beaucoup de visiteurs dont des nationaux résidant à l'étranger, venus passer quelques jours de vacances de fin d'année au pays, a indiqué le président de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya. Les exposants de différentes wilayas d'Algérie ont utilisé, le temps du salon, tous les moyens pour faire apprécier et promouvoir leurs produits du patrimoine, ayant pour certains produits du terroir une touche moderne, et réaliser d'importantes ventes, surtout pour ce qui concerne les objets en céramique en cuivre, selon Boukhari Ferhat, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Pour la promotion du produit artisanal du terroir, les organisateurs ont fait obligation aux artisans d'exposer, dans les stands, uniquement les produits fabriqués localement conformément à un cahier de charges, a indiqué une inspectrice de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran. Lors de tournées d'inspection



durant ce salon, cinq artisans sur 43 spécialisés dans la fabrication de bijoux en argent exposant des produits importés seront avertis et leurs étalages retirés de l'exposition, a précisé Bendehiba Fatima. Lors de l'édition de l'an dernier du salon, quatre artisans seront mis en demeure et privés de participation à cette édition, a-t-elle rappelé.

Au sujet de la vente, plus de 40 millions DA de ventes sont réalisées à cette troisième édition organisée au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, d'après des organisateurs lors de la clôture de l'évènement. Selon le chargé commercial de cette manifestation, les produits de céramique, de poterie, de cuivre, de bijoux en argent, d'ustensiles en bois, ajoutés aux gâteaux et confiseries traditionnels dont Djouzia de Constantine et les conserves de figues sont les produits les plus vendus durant le salon. Les ventes importantes des produits d'artisanat renseignent sur le progrès atteint, selon les artisans du salon qui s'est étalé sur huit jours. Cette « bonne affaire » est due à la coïncidence de ce rendez-vous, devenu une tradition annuelle, avec les vacances scolaires d'hiver et le nouvel an qui enregistre l'affluence des consommateurs pour l'achat de cadeaux dont ceux de décor et d'ustensiles fabriqués à base de produits naturels. La bonne présentation des produits exposés dans les stands, leur diversité et leur qualité ont attiré les acheteurs. Le chargé commercial du salon a souligné que les ventes auraient pu être encore plus considérables si les artisans avaient appliqué des réductions sur certains produits très demandés dont la céramique et le cuivre notamment. Organisée par la chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran, cette troisième édition du salon a enregistré la participation de 321 exposants issus de 40 chambres d'artisanat et de 13 associations versées dans le développement des produits d'artisanat des wilayas de Chlef, Alger, Oran, Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, Blida et Ain Defla.

R. C

SORTIR

DUO
Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

FILM
From Paris with love de Pierre Morelde (France, USA, action, 93', 2010). Mercredi 6 janvier. 15h & 18h30. Institut français d'Alger. Avec John Travolta, Jonathan Rhys-Meyers, Kasia Smutniak. James Reese travaille comme assistant personnel de l'ambassadeur américain à Paris. Fort de cette position d'insider, il se voit parfois contacté par les Forces Spéciales, à qui il rend quelques menus services. Une vraie frustration pour lui qui se rêve en agent secret, et qui ne demande qu'à sortir de l'ombre pour jouer les gros bras. Alors que se prépare un sommet international, le miracle arrive : on lui confie une vraie mission.

ORIENT
Concert Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche.
Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

AUTOMNE
8e édition du Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Avec la participation de 42 artistes peintres, 02 sculpteurs et 19 photographes : 87 œuvres. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ABATTOIR
Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

ILS RATENT LA SUPER CAGNOTTE DE 47 MILLIONS D'EUROS À CAUSE D'UN BUG



POUR CE COUPLE d'Anglais, 2015 s'est terminé comme un rêve. Et 2016 a débuté comme un cauchemar. Lorsque Edwina et David Nylan, deux quinquagénaires vivant à Leicester, ont découvert le tirage de la loterie nationale britannique du 23 décembre, ils ont pensé voir leur vie bouleversée à jamais.

Comme à leur habitude, les deux joueurs avaient utilisé l'appli smartphone de la loterie pour générer aléatoirement une grille et cette fois, c'étaient bien les six numéros suggérés qui étaient sortis au tirage du mercredi : le 01, 02, 04, 19, 28 et le 41. En jeu ce jour-là: 35 millions de livres, soit 47 millions d'euros.

Seulement, problème : quand le couple vérifie le tirage sur son smartphone, il ne trouve aucune trace de confirmation de Camelot, l'opérateur de la loterie. "J'ai appelé le service client, explique Edwina Nylan au Telegraph. La personne à qui j'ai parlé m'a dit qu'elle pouvait voir que j'avais fait un essai pour acheter un ticket avec les numéros en question mais que l'achat n'avait pas abouti car je n'avais que 60 pence sur mon compte."

Les Nylan auraient tenté de recharger leur compte et pensaient avoir réussi mais n'ont pas vérifié qu'ils avaient reçu un mail de confirmation, tout occupé qu'ils étaient à préparer leur réveillon de Noël.

Dépité, le couple a tenté de convaincre la loterie nationale de lui verser la cagnotte. Mais, si elle confirme que les deux joueurs ont fait plusieurs tentatives en vain pour enregistrer leur billet à une demi-heure du tirage, elle rappelle que seuls les billets dûment validés peuvent donner lieu à un gain.

Les époux Nylan, qui ont fait depuis le tour des journaux anglais, ont décidé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. "Nous sommes dégoûtés mais que pouvons nous faire. On joue depuis des années et on utilise l'appli depuis longtemps, donc c'est pas comme si nous ne savions pas nous en servir. (...) Malgré tout, nous sommes une famille qui restons unis et sommes reconnaissants pour ce que nous avons."

ILS POUSSENT UNE VOITURE DANS LES ESCALIERS DU MÉTRO POUR LE NOUVEL AN



LES IMAGES de la chute sont impressionnantes. Jeudi 31 décembre au soir, une bande de jeunes n'a rien trouvé de mieux que de lancer une voiture depuis le haut des escalators de la station de métro Clemenceau à Anderlecht, l'une des communes de la région de Bruxelles, a rapporté le quotidien belge Le Soir. Un incident auquel ne s'attendait doute pas la police belge, alors que le feu d'artifice et les festivités du réveillon de la Saint-Sylvestre, avaient été annulés compte tenu du risque d'attentats.

Cet incident qui a eu lieu vers 20 heures jeudi soir, a entraîné la fermeture de la station pour la totalité de la nuit et provoqué l'interruption partielle des lignes 2 et 6 du métro. Les jeunes gens ont pris soin de filmer leur méfait et de s'en faire l'écho. Et la vidéo, postée sur YouTube, remporte déjà un franc succès. En moins de 48 heures, elle a déjà été visionnée près de 370.000 fois. Sous des cris d'excitation, le petit véhicule vert est poussé puis propulsé par trois jeunes individus. Avant de s'écraser au bas des marches, sur le quai, après une impressionnante dégringolade ne faisant, heureusement, aucun blessé.

CE PRÊTRE DISAIT LA MESSE SUR UN HOVERBOARD, IL A ÉTÉ SUSPENDU



LA SCÈNE a eu lieu le jeudi 24 décembre, à la veille de Noël. Dans une église bondée des Philippines, un prêtre a dit, comme chaque année, la messe à ses fidèles. Mais cette année contrairement aux précédentes, le religieux a maladroitement choisi d'innover en se déplaçant dans l'église sur un hoverboard. « Maladroitement », car le prêtre, dont on ignore l'identité, a depuis été suspendu par sa hiérarchie. Le diocèse de San Pablo, qui n'a que moyennement apprécié cette fantaisie, a en effet annoncé mardi 29 décembre la suspension du curé.

La messe « est la plus haute forme de prière de l'Eglise. Ce n'est pas une célébration personnelle, où l'on essaye d'attirer l'attention. Ce n'est pas bien. L'Eucharistie demande le plus grand respect et la plus grande révérence. C'est la commémoration du sacrifice de notre seigneur », s'est ainsi exprimé le diocèse, selon des propos relayés par France TV Info. Toujours selon le diocèse, le prêtre aurait reconnu ses torts, et promis qu'on ne l'y reprendrait plus.

UN HOMME D'AFFAIRES CONSTRUIT «LA PLUS GRANDE» STATUE DE JÉSUS EN AFRIQUE



UN JÉSUS en marbre blanc de plus de huit mètres de haut construit par un homme d'affaires nigérian va être inauguré dans un village du sud-est du Nigeria, un pays composé d'un Sud chrétien et d'un Nord musulman.

La statue de 8,53 mètres de haut, appelée «Jesus de Greatest», a été commandée en 2013 par le riche Nigérian Obinna Onuoha et réalisée par une entreprise chinoise.

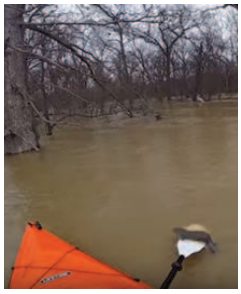
L'effigie de marbre blanc de 40 tonnes représente Jésus pieds nus, les bras ouverts, et surplombera l'Eglise catholique de St. Aloysius, dans le village majoritairement chrétien d'Abajah, dans l'Etat d'Imo (sud-est).

«Ce sera la plus grande statue de Jésus du continent», assure Obinna Onuoha, directeur général d'une compagnie nigériane de distribution de pétrole et de gaz.

«Les pèlerins viendront, c'est sûr», affirme l'homme d'affaires de 43 ans, qui dit ne pas craindre que l'effigie fasse l'objet d'attaques. «Nous pensons que les religions peuvent coexister». Obinna Onuoha a néanmoins alerté la police locale de l'inauguration de la statue, prévue le jour du Nouvel an, où il attend un millier de personnes. Fervent catholique, l'homme a eu l'idée de construire ce Jésus géant en 1997 après une «vision».

Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique avec ses 170 millions d'habitants, est divisé par des oppositions ethniques et régionales, entre un Sud plus riche et majoritairement chrétien, et un Nord musulman très pauvre. Selon le Pew Research Center, la population nigériane se répartit à peu près équitablement entre musulmans et chrétiens. Dans le Nord, les insurgés islamistes de Boko Haram ont tué plus de 17.000 personnes depuis 2009.

UN KAYAKISTE SAUVE UN ÉCUREUIL TOMBÉ À L'EAU



IL NE LUI aura fallu que quelques coups de pagaie. Alors qu'il se baladait en kayak sur la rivière Meramec, non loin de Fenton, dans le Missouri, aux Etats-Unis, un Américain a réussi à sauver un écureuil tombé à l'eau, rapporte Francetv Info. Emporté par le courant, le petit rongeur tentait tant bien que mal de rejoindre un arbre où se mettre à l'abri. Il faut dire que cette rivière connaît une montée des eaux historique, précise Tony Weiss au pied de sa vidéo, postée sur YouTube le 30 décembre et remarquée par le site américain Mashable.

Le kayakiste raconte qu'il a vu l'écureuil « sauter et essayer de nager vers un arbre où se mettre en sécurité, mais le courant était tout simplement trop fort ». Heureusement, l'histoire se termine bien, puisqu'à l'aide de sa pagaie, le sauveteur improvisé a permis à l'écureuil de grimper sur la pointe de son kayak. Le tout au son de vifs encouragements, même si, plaisante Tony Weiss : « Je sais que les écureuils ne parlent pas anglais ». Un vrai coup de pouce pour le rongeur, ainsi rapproché de l'arbre qu'il souhaitait atteindre pour trouver refuge.

Le saviez-vous

LE VENIN DE L'ORNITHORYNQUE PEUT INFLIGER DES DOULEURS ATROCES QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE SOULAGÉES MÊME AVEC DE LA MORPHINE !



L'ornithorynque est l'un des rares mammifères capables de produire du venin, et bien que ce venin ne soit pas létal, il est atrocement douloureux et extrêmement difficile à traiter, en effet, même la morphine est inefficace contre ce poison secrété par des glandes crurales, situées dans le haut de la cuisse de cet animal.

Ces glandes produisent un venin qui contient environ 19 différents peptides et qui provoque principalement la baisse de la pression sanguine et de vives douleurs qui peuvent persister plusieurs mois.

Samsung : le téléviseur au coeur de la maison connectée

Même si le consommateur lambda n'est pas encore prêt pour l'internet des objets, les derniers téléviseurs estampillés Samsung le seront lors de la grand-messe technologique de Las Vegas, la semaine prochaine.

Hyun Suk Kim, le président de Visual Display Business chez Samsung Electronics, se félicite de la place de leader de son entreprise dans ce domaine : "La gamme 2016 de téléviseurs connectés offrira de nouvelles possibilités aux consommateurs et consolidera la position dirigeante de Samsung en la matière".

Malgré l'omniprésence des ordinateurs, des smartphones et des tablettes dans les foyers, les téléviseurs restent un point central de la maison. C'est pourquoi, Samsung a décidé d'en faire le coeur de la maison connectée.

Même si les réfrigérateurs et autres lave-vaisselle intelligents ont du mal à trouver actuellement leur public, les consommateurs savent que lorsqu'ils seront prêts à en acheter, ils fonctionneront avec leur téléviseur existant...



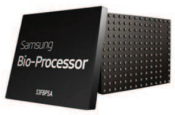
si tant est qu'ils aient investi dans un modèle Samsung associé à sa plateforme SmartThings. "Comme les télés connectées de Samsung Smart fonctionnent avec la technologie SmartThings, nous avons la possibilité de toucher des millions de foyers", a commenté Alex Hawkinson, le PDG de SmartThings. "Appliquer cette technologie aux appareils actuellement présents dans les foyers représente un pas en avant considérable qui facilitera la vie de tous les utilisateurs des maisons connectées". SmartThings n'est pas la seule plateforme de ce type sur le marché. Google, Apple et LG disposent de leur propre système pour unifier les appareils de la maison. Mais SmartThings a la particularité d'être une plate-forme ouverte, qui permet aux utilisateurs d'utiliser de nombreux appareils différents via leur combiné (ou leur téléviseur depuis peu) plutôt qu'en recourant à des applis individuelles.

C'est la clé. Pour que l'internet des objets devienne réalité, il est nécessaire de réussir à commander ou programmer de multiples appareils en parallèle, pour qu'ils communiquent ensemble. Comme SmartThings est soutenu par Samsung, l'une des plus grandes marques d'appareils électroménagers et informatiques au monde, cette entreprise a réussi à être intégrée à plus de 200 appareils actuellement sur le marché, allant des interrupteurs aux caméras de sécurité, en passant bien-sûr par l'électroménager. La nouvelle gamme de Smart TV de Samsung aux capacités de domotique sera présentée pour la première fois au salon CES qui ouvre ses portes à Las Vegas (Nevada) le 6 janvier.

UN PROCESSEUR SAMSUNG DÉDIÉ AUX BRACELETS D'ACTIVITÉ

LE CONSTRUCTEUR sud-coréen Samsung a dévoilé un nouveau processeur tout en un destiné aux bracelets d'activités. Ce « Bio-Processor » peut mesurer le rythme cardiaque, les graisses corporelles, la masse musculaire, la température de la peau, la sudation et évaluer le niveau de stress.

Le Bio-Processor de Samsung est le tout premier système au monde contenu dans une puce pour « wearables » capable de mesurer le rythme cardiaque, le stress, la masse musculaire et plus, le tout sans aide extérieure. « C'est la puce de suivi de santé la plus versatile jamais proposée. Elle devrait permettre d'offrir de nouveaux services de santé », a commenté Ben K. Hur, vice-président du marketing de Samsung Electronics.



Ce petit bout de silicium peut mesurer le rythme cardiaque, les graisses corporelles, la masse musculaire, la température de la peau et les niveaux de stress, mais est aussi capable d'analyser ces données sans recourir à un autre appareil. Ce qui est une vraie nouveauté. Ce processeur sera intégré à différents types de bracelets ou de patchs, et permettra de miniaturiser encore les appareils et d'endiversifier les applications.

Des produits attendus l'été prochain

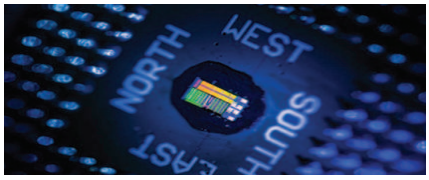
Des appareils tests ont déjà été conçus à partir de cette puce pour aider développeurs et les fabricants à explorer les capacités de ce processeur. Ce circuit devrait être intégré aux produits de grande consommation, comme des bracelets, à partir du début de 2016.

Malgré une popularité grandissante, des doutes persistent cependant sur la fiabilité de nombreux appareils de suivi. C'est pourquoi le CES 2016 a prévu une conférence à ce sujet intitulée « Counting on Consistency in Fitness Wearables ». Cette conférence vise à souligner qu'il est nécessaire que les fabricants se mettent d'accord sur des standards unifiés dans tout le secteur pour plus de transparence pour le consommateur.

Une puce optronique prometteuse pour les ordinateurs du futur

LE CONCEPT d'ordinateur optique fait rêver depuis les années 1960. L'utilisation de photons à la place des électrons aurait en effet de multiples avantages. Si, en pratique, un tel ordinateur reste difficile à réaliser, des chercheurs sont tout de même arrivés à construire des puces optroniques, mariant les deux technologies.

L'invention du transistor en 1947 par les Américains John Bardeen, William Shockley et Walter Houser Brattain, chercheurs de la compagnie Bell Telephone, a révolutionné l'électronique au moment où les ordinateurs eux-mêmes commençaient leur essor. Les sciences de l'informatique ont ensuite progressé de pair avec l'électronique



et la fameuse loi de Moore nous accompagne depuis lors. Le destin de l'humanité en a été transformé et notre civilisation est devenue sans cesse plus gourmande en puissance de calcul et en dispositifs intelligents miniaturisés ; c'est pourquoi de nombreux laboratoires de par le monde cherchent à concevoir des puces électroniques de plus en plus performantes.

Les lois de la physique, que ce soient celles de la thermodynamique ou de la physique quantique, contraignent cependant ces recherches. En effet, les courants d'électrons dans les solides se font à des vitesses déterminées et conduisent à des dégagements de chaleur. Or, pour augmenter la vitesse des calculs et leur nombre, il faut aussi pouvoir augmenter ces vitesses (par exemple avec du graphène). La production de chaleur augmente tout autant, notamment avec des ordinateurs dont la forme compacte minimise les temps de trajet entre les différents sous-systèmes.

Malheureusement, la chaleur affecte les performances des puces. Il faut donc refroidir les supercalculateurs. Le fameux Cray-2, par exemple – qui, au moment de sa mise en service, était l'un des premiers ordinateurs à dépasser la barre du gigaflops (un milliard d'opérations par seconde) –, possédait des centaines de milliers de puces baignant dans un liquide de refroidissement utilisé comme isolant électrique et fluide caloporteur : le Fluorinert.

TWIGLE, L'APPLICATION POUR RECONNAÎTRE LES OISEAUX ET LEUR CHANT



Disponible sur les smartphones Android et iOS, l'application mobile Twigle se propose d'aider à identifier les oiseaux de la nature à partir de leur chant ou d'une photo. Une idée originale et amusante, pour ceux qui seront disposés à mettre la main au portefeuille…

Cette année, Noël nous a offert à tous un weekend de trois jours fort agréable et une petite balade dans la nature s'impose. La technologie étant merveilleuse, vous allez pouvoir crâner devant vos enfants en reconnaissant les oiseaux que vous croiserez. Tout cela, c'est grâce à Twigle, qui vient de débarquer sur Android.

Pour le dire vite, Twigle, c'est le Shazam des piafs. L'application mobile a dans sa base de données un peu moins d'un millier d'espèces dans le monde, dont une bonne moitié que vous pourrez croiser en Europe de l'Ouest. Pour reconnaître un animal à plumes, Twigle se base sur plusieurs informations : sa photo, d'abord, que l'algorithme va scanner en analysant les couleurs, la taille et l'apparence générale de l'oiseau. Vous pourrez ensuite trier ces différentes catégories, si le résultat ne vous convient pas, et affiner la recherche par habitat.

Twigle dispose aussi d'un moteur de reconnaissance des sons qui permettra d'enregistrer un chant d'oiseau. L'application se chargera ensuite de le comparer à sa base de données pour donner une réponse convenable. Ces deux fonctionnalités nécessitent une connexion à Internet pour fonctionner. Vous pourrez garder une trace des oiseaux repérés et, surtout, avoir plus d'informations sur eux grâce à de nombreux articles encyclopédiques que vous pourrez télécharger sur votre appareil pour les avoir tout le temps à portée de main.

Les photos doivent être de bonne qualité

L'application est vraiment intéressante et amusante à utiliser mais nous ne pourrions conclure sans mettre en garde contre les deux aspects qui pourraient gâcher la fête si vous décidez de vous lancer. Le premier, c'est que malgré ses performances, Twigle n'est pas magicien : les développeurs invitent les utilisateurs à transférer des photographies de bonne qualité prises avec des appareils reflex plutôt que d'essayer d'identifier une bouillie de pixels prise au smartphone (même si cela fonctionne avec les appareils décents des smartphones haut de gamme).

Le second, c'est le prix. Sur iOS, l'application coûte 0,99 euro. Sur Android en revanche, il faudra débourser 6,49 euros et passer par l'App Shop d'Amazon pour l'utiliser. C'est cher, d'autant que vous ne disposez dans les deux cas que de 25 « crédits identification », qui ne permettent donc d'utiliser la fonctionnalité la plus intéressante que 25 fois. Au-delà, il faudra passer à la caisse et payer des identifications supplémentaires : sur l'App Store, 335 identifications coûteront par exemple 9,99 euros. Avantage des citadins par rapport aux campagnards : vous n'aurez besoin que d'un crédit pour identifier un pigeon...

Questions ? Réponses !

POURQUOI Y A-T-IL DES PLAGES DE SABLE ET D'AUTRES DE GALETS ?



La composition d'une plage dépend avant tout de la formation géologique de la région. En effet, la plage est essentiellement le résultat de l'érosion des roches environnantes (l'activité biologique des organismes marins contribue également à la formation des plages mais dans une moindre mesure).

Exemples de différentes plages : galets, sable...

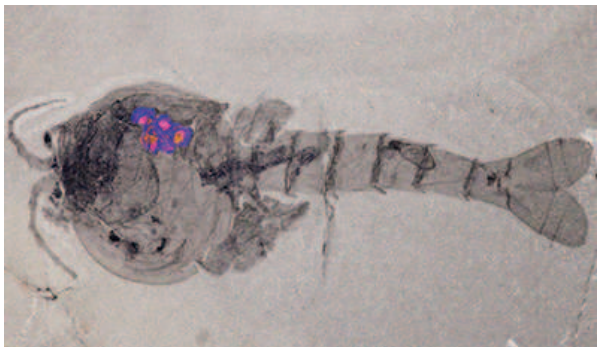
Par exemple, en Normandie, les roches sont essentiellement formées de craie (comme les falaises d'Étretat) au sein de laquelle sont enfermés des galets de silex. Lorsque la pluie, le vent ou la mer érode ces roches, la craie se dissout ce qui entraîne la libération des galets. Grâce aux courants marins, ceux-ci sont ensuite déposés sur le rivage et forment des plages.
En revanche, dans une région riche en grès (comme le Sud-Ouest de la France), le résultat va être bien différent. En effet, le grès est issu de la sédimentation de grains de sable qui ont subit une agrégation et une cimentation. Lorsque cette roche subit l'érosion, des grains de sables sont séparés, puis la mer les dépose sur le rivage.
Enfin, avec des roches granitiques (certaines côtes bretonnes), on obtient un sable un peu moins fin.

L'HISTOIRE DES ANIMAUX :

Les soins parentaux il y a 500 millions d'années

Parmi les premiers animaux marins, il y a un demi-milliard d'années, certains couvaient déjà leurs œufs, protégeant ainsi la croissance des embryons. C'est ce qu'ont découvert deux paléontologues en réexaminant, avec des techniques d'imagerie et d'analyse chimique poussées, des fossiles de Waptia fieldensis, un petit arthropode ressemblant à une crevette, trouvé il y a un siècle dans les schistes de Burgess, un site fossilifère exceptionnel de l'ouest du Canada.

Les animaux actuels développent une grande variété de stratégies reproductives adaptées à leurs conditions de vie. Certains, comme le krill dont se nourrissent les baleines, libèrent dans le milieu une énorme quantité d'œufs, dont une infime partie seulement aura une chance de conduire à un animal mature.
D'autres misent au contraire sur une production beaucoup plus faible associée à des soins parentaux donnant plus plus de chances de survie à chacun. Jusqu'à présent, on ignorait presque tout des stratégies reproductives des premiers animaux marins, apparus au Cambrien. Deux paléontologues du Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement (CNRS/Université Claude Bernard Lyon 1/ENS de Lyon), le Musée royal de l'Ontario et l'université de Toronto au Canada ont publié le 17 décembre 2015 dans la revue Current Biology un article décrivant des fossiles exceptionnellement bien conservés de Waptia fieldensis, un arthropode de 5 à 10 cm de long ressemblant à une crevette actuelle, provenant des schistes de Burgess, en Colombie-Britannique (Canada). Ils ont montré que cet arthropode vieux de 508 millions d'années couvait un petit nombre d'œufs agglutinés sous sa carapace qui, sur son dos, juste derrière la tête, délimitait un milieu protégé des agressions extérieures et bien ventilé. Cela en fait le plus ancien exemple de soins parentaux connu avec certitude.



Des œufs révélés par la microscopie électronique

W. fieldensis possède, comme les décapodes actuels, une carapace recouvrant le céphalothorax, entre les yeux et l'abdomen. Grâce à des techniques d'imagerie et de cartographie d'éléments chimiques, les chercheurs ont caractérisé chez plusieurs spécimens fossiles de W. fieldensis des œufs et des embryons, disposés sur une seule couche entre cette carapace et le corps de l'animal. Les œufs couvés étaient relativement gros (jusqu'à 2 mm) et peu nombreux (24 au maximum, parmi les spécimens observés). La microscopie électronique et l'étude des compositions chimiques permettent de distinguer des zones qui pourraient correspondre à la membrane, à l'embryon lui-même, et aux réserves vitellines qui lui permettent de se développer (le « jaune » des œufs de poule). La quantité variable de ces réserves laisse penser que les embryons observés sont à différents stades de développement. De minuscules arthropodes actuels, de la classe des ostracodes, portent aussi leurs œufs sous une carapace, comme le faisaient déjà leurs ancêtres il y a 450 millions d'années. Ces ostracodes, W. fieldensis ou encore Kunmingella douvillei (un fossile du célèbre gisement chinois de Chengjiang, daté de 515 millions d'années) ont en commun une carapace enveloppante et protectrice. Il semble donc que cet attribut morphologique ait favorisé le développement d'une stratégie de soin parental chez les arthropodes primitifs.

CIGARETTE ÉLECTRONIQUE :

Un effet nocif sur les cellules repéré au laboratoire

UNE NOUVELLE étude montre des effets délétères de la vapeur de cigarettes électroniques sur des cellules en culture. On est loin des conditions d'exposition du fumeur mais ce travail met les chercheurs sur la piste de substances nocives.
Une équipe de chercheurs américains confirment par une nouvelle étude les mises en garde contre la dangerosité des cigarettes électroniques. En laboratoire, ils ont observé les dommages des vapeurs des e-cigarettes sur des cellules humaines.
Pour le docteur Jessica Wang-Rodriquez, et son équipe du laboratoire du Veterans affairs San Diego health system, les cigarettes électroniques ne sont pas aussi sûres que voudraient le dire les commerçants.
Le 8 décembre dernier, une équipe de chercheurs de l'Harvard T. H. Chan School of Public Health, de Boston, notait déjà la présence d'un produit chimique, le diacétyle, lié aux maladies respiratoires graves dans plus de 75 % des liquides de cigarettes électroniques qu'elle a testés. Pour cette nouvelle étude, publiée dans la revue Oral Oncology, les chercheurs de San Diego ont testé deux types de cigarettes électroniques, l'une avec nicotine, l'autre sans. Ils ont découvert que la première version causait le plus de dommages mais, plus surprenant, celle dont la vapeur ne contenait pas de nicotine altérait aussi les cellules épithéliales de la bouche et des poumons en culture.



L'ADN est endommagé par les vapeurs de e-cigarettes

« Beaucoup d'études ont montré que la nicotine peut endommager des cellules, déclare Jessica Wang-Rodriguez. Mais nous avons constaté qu'elle n'est pas le seul composant responsable. Il doit y avoir d'autres composants dans les e-cigarettes qui causent ces dégâts. Il se peut que nous ayons identifié d'autres composants cancérigènes qui n'avaient jamais été révélés. »
Les chercheurs ont créé un extrait de vapeur diffusée par deux cigarettes électroniques de deux marques populaires parmi les 500 existantes et l'ont utilisé pour traiter des cellules humaines. Le constat est clair : l'ADN des cellules exposées à la vapeur a été endommagé. Autre observation : les cellules soumises aux tests avaient plus de probabilité de s'autodétruire, de se nécroser et de mourir.
Les chercheurs reconnaissent que les cellules testées dans le laboratoire ne sont pas complètement comparables à des cellules vivant dans l'organisme. La vapeur d'e-cigarette pourrait avoir des effets différents que ceux observés au laboratoire. De plus, l'équipe n'a pas cherché à reproduire la quantité totale de vapeur inhalée par le fumeur. Pour les scientifiques, l'objectif est désormais d'identifier individuellement les composés chimiques qui contribuent à détruire les cellules.

APICULTURE :

Des odeurs de fleurs calment les abeilles

Une équipe internationale a découvert que certaines odeurs florales ont la capacité surprenante de diminuer l'agressivité des abeilles malgré des intrusions qui déclenchent une phéromone d'alarme. Les résultats de ces expériences ouvrent des perspectives importantes pour l'apiculture.

La relation entre Hommes et abeilles est très ancienne, comme l'illustrent des peintures rupestres âgées de 15.000 ans montrant des figures humaines collectant du miel. Cette relation privilégiée a toujours eu un côté douloureux : les abeilles n'apprécient pas que le fruit de leur travail, le miel si ardûment produit tout au long du printemps et de l'été, leur soit volé par quiconque, y compris l'Homme. Elles répondent par des attaques et des piqûres qui peuvent mettre en danger la vie de l'intrus.

Les abeilles ont toujours exercé une véritable fascination sur les humains de par leur organisation sociale complexe et leurs systèmes de communication sophistiqués. Une des tâches les plus importantes au sein de cette organisation est justement la défense de la colonie assurée par des gardiennes postées à l'entrée de la ruche. Ces individus ont la responsabilité de détecter et de signaler les potentielles menaces pour la colonie. Pour ce faire, elles exposent leur dard et, en battant des ailes, dispersent une phéromone d'alarme, une substance chimique qui déclenche l'attaque des congénères envers l'intrus.



Mélanger les odeurs n'empêche pas les abeilles de détecter la phéromone d'alarme

Afin d'étudier l'agressivité des abeilles dans l'environnement contrôlé du laboratoire, Morgane Nouvian, étudiante en thèse en cotutelle entre l'université de Toulouse et celle du Queensland, a mis au point un nouveau test dans lequel deux individus sont placés dans une petite arène circulaire et confrontés à un leurre en mouvement qui déclenche le comportement d'agression. Des odeurs peuvent aussi y être libérées, permettant ainsi aux chercheurs d'étudier leur influence sur l'agressivité des abeilles.

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus d'abeilles piquent le leurre lorsque la phéromone d'alarme est libérée dans l'arène. À l'inverse, les odeurs florales présentées en l'absence de phéromone d'alarme n'ont aucun effet. Cependant, en présence simultanée de certaines odeurs florales et de la phéromone d'alarme, les abeilles ne répondent plus au leurre de manière agressive, ces odeurs bloquent donc l'effet de la phéromone.

Afin d'écarter la possibilité que ces odeurs florales masquent simplement l'odeur de la phéromone, c'est-à-dire que celle-ci ne soit plus perceptible dans le mélange d'odeurs, les scientifiques ont entraîné des abeilles à associer le mélange de phéromone d'alarme et d'odeur florale calmante avec du sucre. Ils ont constaté qu'après avoir appris ce mélange, les abeilles étaient parfaitement capables de répondre à la phéromone seule, cette fois en étirant leur proboscis (langue) dans l'attente du sucre. De cette manière, ils ont montré que le fait de mélanger les odeurs n'altère pas la capacité des abeilles à détecter la phéromone d'alarme.

Les signaux contradictoires diminuent l'agressivité

Afin de comprendre pourquoi les abeilles perdent leur agressivité lorsqu'elles sentent les odeurs florales calmantes, l'équipe de Martin Giurfa du Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA – CNRS/université Toulouse III – Paul Sabatier) en collaboration avec des chercheurs australiens des universités du Queensland et Monash a exposé des abeilles nouveau-nées à ces odeurs et a découvert qu'elles provoquaient des réponses alimentaires même si les abeilles testées n'avaient jamais été exposées à ces odeurs. De plus, les abeilles françaises et australiennes ont réagi de la même façon aux odeurs calmantes malgré leurs environnements très différents.

Ainsi, les odeurs calmantes agissent probablement comme des signaux innés indiquant la présence de nourriture. En conséquence, lorsque l'odeur florale appétitive et la phéromone d'alarme sont présentées ensemble aux abeilles, ces insectes reçoivent deux signaux contradictoires : l'un qui indique la présence de nourriture à proximité et l'autre qui, à l'inverse, les alerte d'une potentielle menace. Ce conflit provoque une diminution de l'agressivité chez les abeilles, montrant ainsi que le signal alimentaire détourne les abeilles des réponses défensives. Les chercheurs ont vu dans ce résultat un potentiel important pour gérer efficacement les colonies d'abeilles agressives. Ils ont donc adapté leur test à des situations de terrain où ils ont travaillé avec des ruches entières. Après avoir placé à l'entrée de la ruche un compartiment permettant de délivrer les différentes odeurs, ils ont mesuré l'agressivité des abeilles lorsqu'un drapeau était agité devant la ruche, ce qui déclenche l'agressivité des gardiennes. Ils ont de nouveau trouvé, cette fois au niveau de la colonie, que les odeurs calmantes diminuent significativement les attaques des abeilles sur le drapeau. Cette dernière expérience confirme ainsi leurs résultats, publiés dans la revue Nature Communications, et ouvre des perspectives importantes concernant leur possible application à l'apiculture.

Météo : l'Arctique est anormalement chaud !



LES TEMPÉRATURES au niveau du cercle polaire arctique sont actuellement et temporairement plus élevées de quelques dizaines de degrés par endroits par rapport aux normales saisonnières. Certaines régions sont même montées au-dessus de 0 °C. Il n'est pas encore clair, cependant, que cette importante anomalie des températures soit une manifestation du réchauffement climatique.

Depuis environ 48 heures, les médias bruissent d'une information qui peut paraître inquiétante. En effet, des prévisions issues des modèles météorologiques, et pas des modèles climatiques utilisés par les membres du Giec, laissaient entendre qu'au moins une partie du cercle polaire arctique allait connaître des températures anormalement élevées cette semaine. Il était même question pour ce jeudi de températures au-dessus du point de congélation de l'eau.

Il ne s'agissait que de prédictions, ce qui n'a pas empêché certains d'affirmer, sans mesures réelles, que la température du pôle Nord était déjà au-dessus de quelques degrés Celsius. Une bouée située au large du Groenland et à une latitude un peu plus basse que celle de l'archipel du Svalbard, situé dans l'océan Arctique à mi-chemin entre la Norvège et le pôle Nord, a bien mesuré le 28 décembre des températures de 0,2 et 0,7 °C. Mais ce 31 décembre, une autre bouée, plus proche du pôle Nord géographique, continuait à afficher des températures inférieures à – 9 °C.

Il fait tout de même froid près du pôle Nord

L'Institut météorologique norvégien indique quant à lui sur une carte de prédictions que les températures doivent être effectivement anormalement douces et au-dessus de zéro dans la région occupée par la première bouée mentionnée plus haut. Cependant, en cliquant sur cette carte, on peut constater qu'il doit régner des températures inférieures à -25 °C tout près du pôle Nord géographique et cette tendance devrait continuer dans les prochains jours.

En tout état de cause, il s'agit vraiment d'une anomalie importante des températures dans le cercle polaire arctique, supérieures d'au moins 20 degrés aux normales saisonnières dans certaines régions. On l'explique par la tempête qui a affecté récemment l'Atlantique nord et fait remonter des masses d'air chaudes. On peut y voir l'influence d'El Niño mais il est encore trop tôt pour relier cette anomalie temporaire de température au réchauffement climatique.

Les régions arctiques seraient plus chaudes de 3 °C

Il n'en reste pas moins que selon les spécialistes de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration, l'agence américaine responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère), les températures moyennes en Arctique d'octobre 2014 à septembre 2015 étaient plus élevées de 3 °C par rapport à la normale. Ces températures fluctuent plus qu'ailleurs sur la Terre mais elles montrent clairement un réchauffement plus élevé que celui de la Planète dans son ensemble. Les températures sur les terres émergées dans le cercle polaire arctique sont quant à elles en moyenne de 1,3 °C, ce qui est la valeur la plus élevée depuis au moins 1900.

Pourquoi l'océan Arctique se réchauffe-t-il plus vite que le reste de la Planète ? Il y a deux raisons à cela. La première est que la diminution de la banquise, de la couverture neigeuse et de glace permet à l'océan et aux terres fermes d'absorber plus de chaleur. La seconde est que l'atmosphère étant toujours plus froide dans l'Arctique qu'aux Tropiques, elle rayonne moins d'énergie dans l'espace. Le bilan total est donc bien une boucle de rétro-action conduisant par amplification à une augmentation plus rapide et plus importante des températures.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Particulier vend

Terrain surface 38 625 m², façade 137m linéaire, semi-clôturé, sur RN 67… Attatba Sidi Rached w. Tipasa. Une maison bâtie avec P.C en R1 150 m² Terrain plat avec acte LF… commodités d'accès pour gros véhicules et engins. Situé à environ 2,5 km de l'échangeur Tipasa - Cherchell, par la voie expresse.

Tél. (0659) 26.00.12

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 /0542.28.01.25

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
TAHAR BOUDJEDRI
(DIT KAMEL MANSARI)

Directrice de la rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Maigrir sans faim ni fatigue



La plupart des régimes se composent d'aliments, certes efficaces pour maigrir rapidement, mais qui ne nourissent pas ! alors on craque, on ne peut resister a l'appel des friandises et la prise du poids est inévitable... La solution serait donc de privilégier des aliments sans pour autant se priver ...Voici nos conseils!!

- Buvez suffisamment d'eau au minimum 1.5 L d'eau par jour.
- Fractionnez votre alimentation en 4 repas (3 repas principaux et 1 collation) pour une personne sédentaire ; et en 5 repas (3 repas principaux et 2 collations) pour une personne sportive, afin de répartir correctement les apports tout au long de la journée et évitez les coups de pompe.
- Respectez le rapport Protéines / Glucides à chaque repas pour une bonne efficacité du régime, pour que vous puissiez maintenir l'équilibre hormonal insuline-glucagon et d'atteindre plus facilement votre objectif de perte de poids.
- Respectez l'apport en féculents, ceux-ci ne sont autorisés en quantités limitées parce que leur consommation en excès perturbe l'équilibre insuline-glucagon, et ralentisse dès lors la perte de poids.
- Choisissez les bonnes matières grasses en favorisant l'huile d'olive car elle se compte matière riche en acides gras mono-insaturés et agit favorablement contre les maladies cardio-vasculaires, la prévention du diabète, et la santé en général.
- Consommez des fruits et des légumes, matières riches en vitamines, sels minéraux et fibres. Ils constituent l'apport majeur en glucides de la journée sans oublier bien sur que les fruits sont plus riches en glucides que les légumes.
- Evitez de sauter le petit déjeuner, ce premier repas est important pour le bon déroulement de la journée, car il est source d'énergie et permet d'éviter les fringales et coups de pompe de fin de matinée.
- Evitez toutes les boissons dites « excitantes », limitez vous au maximum (1 à 2 tasses par jour) car elles augmentent le stress et perturbent le bon déroulement du sommeil et aussi toutes les boissons gazeuses puisqu'elles favorisent le ballonnement.

RIRE... C'EST BON POUR LA SANTÉ



On dit souvent qu'il n'y a rien de tel qu'un bon fou rire pour que tout aille mieux. Mais qu'en est-il exactement ? Tout savoir sur les bienfaits du rire...

Du point de vue psychologique, le rire est une détente pour l'esprit. Il possède une action relaxante. C'est aussi une défense contre le stress, la tristesse et l'humeur déprimée. Pour les psychanalystes, l'humour et le rire sont un moyen de détourner la souffrance psychique et de se protéger : c'est un processus de défense, "une sorte de réflexe de fuite dont la tâche est de prévenir la naissance du déplaisir".

Mais le rire n'a pas qu'une efficacité psychique. Il a aussi des vertus physiologiques. Le rire permet d'oxygéner l'organisme, de réduire les tensions musculaires, de masser les côtes en plus de faire travailler le diaphragme. Cela favorise entre autres l'élimination des résidus présents dans les poumons et augmente la capacité respiratoire. En outre, le fait de rire - que ce soit drôle ou non - pourrait contribuer à réduire le stress, à augmenter la tolérance à la douleur, à réduire la tension artérielle et à renforcer le système immunitaire

Vous pouvez alors commencer votre thérapie dès maintenant.C'est un remède miracle pour à peu près tous les maux.

POUR LUTTER CONTRE LE STRESS, GRIGNOTEZ DES AMANDES



Face au surmenage, l'organisme stressé réagit par une augmentation de la tension des muscles et organes : en résultent maux de dos, troubles digestifs, tachycardie et donc, fatigue. L'antidote : le magnésium, qui joue un rôle important sur le rythme cardiaque, la contraction musculaire et la transmission des informations nerveuses. Plus on est carencé (comme 75 % des français), plus on est exposé au stress. Et plus on est stressé, plus on élimine de magnésium via les urines. Mieux vaut donc en consommer trop que pas assez. La teneur en magnésium varie selon les aliments : amandes (250 mg/100 g, noisettes ou noix 160 mg/100g, céréales complètes 340 mg/100 g, fruits et légumes secs, 50 à 60 mg/100 g. Certaines eaux minérales comme l'Hépar, Arvie, Badoit, Contrex contiennent du magnésium.

Privilégiez aussi la vitamine C (orange, tomate) dynamisante et antistress, les glucides lents (pains, pâtes, riz, lentilles…), limitez la caféine (cola, café, thé) propice aux crises d'angoisse.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE A :



Vitamine A : provient essentiellement de nourriture d'origine animale (foie, lait, beurre cru, oeufs). La plupart des végétaux contiennent des substances qui seront transformées dans nos intestins en vitamine A. La plus connue est le carotène qui est aussi appelée pro-vitamine A.

Source de pro-vitamine A : algues rouges (nori), fruits et légumes vert foncé, orange ou jaune. Vous pouvez consommer autant de pro-vitamine A que vous le désirez, par contre ne faites pas d'abus de vitamine A. A forte dose, elle est toxique.

Elle intervient dans la croissance, la santé de la muqueuse et de la peau, la circulation, l'eczéma, le psoriasis, l'hypertension, les troubles de la vue et de vue déficiente dans l'obscurité. Elle est conseillée à toutes les personnes qui travaillent à la lumière artificielle (néon) ou exercent un travail fatigant pour les yeux (informatique). Elle est également recommandée aux fumeurs ou fumeurs passifs ainsi qu'aux ex-fumeurs. La pro-vitamine A a des vertus anticancéreuses (la carotte par exemple).

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Traces de calcaire sur les robinets

Pour les traces de calcaire sur vos robinets:
- Eponger les robinets de vinaigre.
- Laisser agir 2 à 3 heures puis rincez à l'eau clair.

Pour faire briller les robinets:
- Passer du citron tout autour des robinets.

Pour enlever la rouille autour des robinets:
- Mettre du Coca, son acide fera le travail pendant 2 à 3 heures puis rincer.

Absorber les odeurs du frigo

Parfois nous avons du fromage qui sent un peu fort, ou d\'autres odeurs dans le frigo, pour enlever toutes ces odeurs placer ds votre frigo un bol,un ramequin ou une coupelle de lait, le lait absorbe les odeurs et le frigo n\'a plus d\'odeur...!!!!

Nettoyer des fauteuils en velour

Pour nettoyer vos fauteuils en velour:
- Préparer 1 Litre d'eau tiède avec des paillettes de savon doux.
- Frotter le fauteuil en velour avec ce liquide.
- Dans l'eau de rinçage, ajouter une cuillère à soupe de vinaigre blanc. Pour le séchage, le mieux est la vapeur, ça redresse les fibres du tissu.

Cylindres aux amandes

Ingrédients :

- 500g d'amandes
- 300g de sucre glacé
- 1/2verre à thé de beurre fondu
- Un peu de gomme arabique en poudre
- 3 cuillerées à soupe d'eau de fleur d'oranger
- Fruits cerise pour décorer

Préparation :

- Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre pendant une nuit, incorporer-les avec le sucre glacé, moudre-les dans un moulin électrique.
- Mettre dans une jatte le mélange d'amandes, ajouter le beurre fondu, l'eau de fleur d'oranger, la gomme arabique, pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.



- Partager la pâte en petites boules de la grosseur d'une noix, transformer-les en cylindres de 3cm de long, trouer un peu en haut, passer-les dans les graines de sésames, garnir les trous avec les cerises confits, disposer-les au fur et à mesure dans une plaque recouverte de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyennement chaud pendant 15 minutes.
- Disposer-les sur un plat.

Lasagne à la libanaise

Ingrédients :

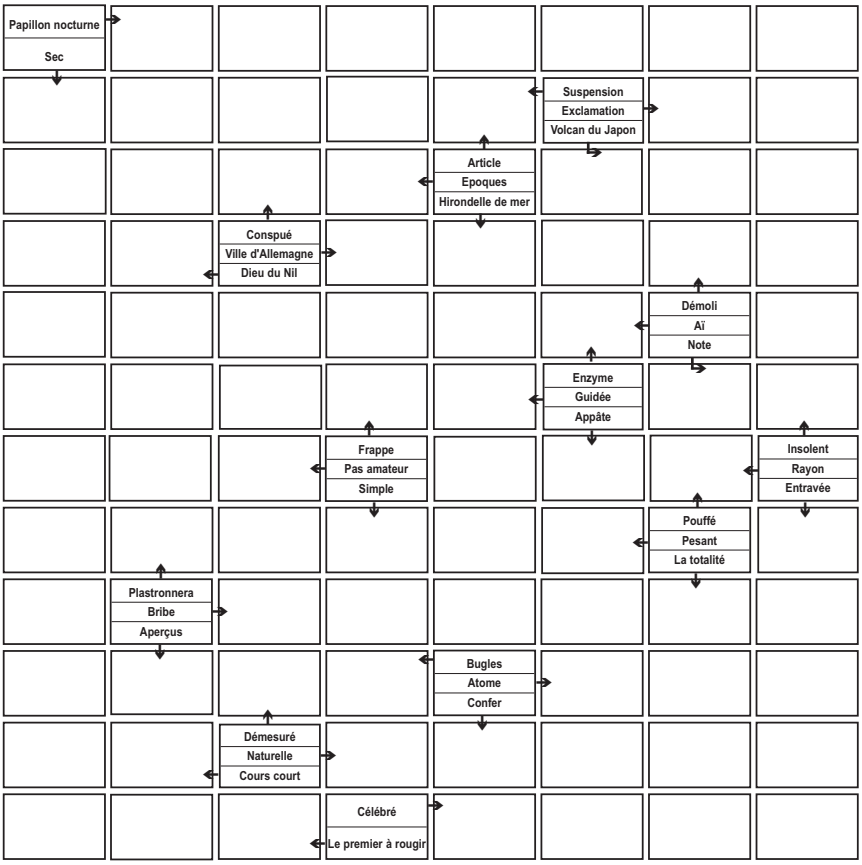
- 600 g de cuisses de poulet
- un sachet de pâtes à lasagnes
- lait en poudre (dans la recette originale mais je le remplace par de la crème fraîche épaisse)
- environ 40 g de beurre
- sel, poivre
- une boîte de champignons de Paris émincés
- 3 tranches de jambon de dinde
- 200 g de fromage râpé

Préparation :

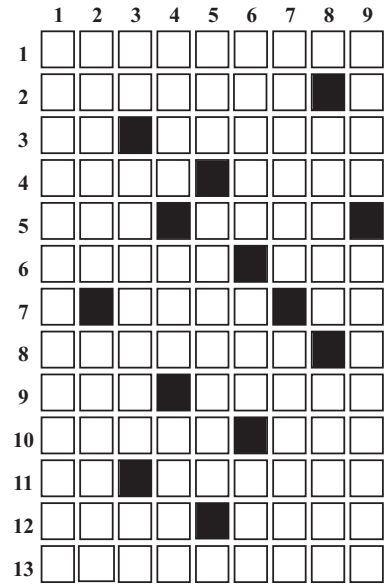
- Pour commencer cuire les pâtes à lasagne selon les indications données sur le paquet (environ 7 mn en moyenne mais qui varie selon la marque) puis les disposer dans le plat de cuisson.
- Dans un fait-tout, mettez vos morceaux de poulet à cuire dans l'eau accompagnés de sel et poivre. Lors de la cuisson une sorte de mousse se formera à la surface de l'eau : ôtez-la à l'aide d'une cuillère à soupe et jetez-la. Lorsque le poulet est cuit égouttez-le et coupez-le en petits morceaux.
- Conservez l'eau de cuisson et ajoutez-y un peu de lait en poudre (ou crème fraîche épaisse) ainsi qu'un morceau de beurre et laissez réduire jusqu'à épaississement du mélange.
- Pendant ce temps ajoutez les champignons et les morceaux de poulet, en faisant des couches entre les pâtes et en ajoutant la sauce entre chaque couche.
- Pour finir recouvrir tout cela d'une couche de jambon puis de fromage râpé.
- Cuire lentement au four afin que la sauce s'évapore doucement et que le plat ne soit pas trop liquide et que le fromage prenne une jolie couleur dorée.



Mots fléchés n° 1510



Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U
AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC
R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

SOLUTION N° 1509

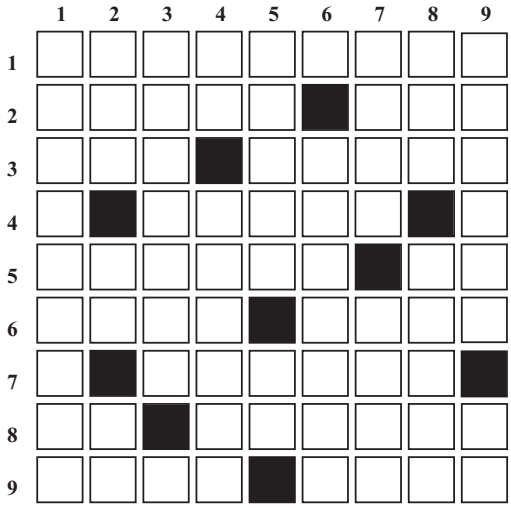
HORIZONTALEMENT

PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART
ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES

VERTICALEMENT

PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLAS-
SEUR
C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

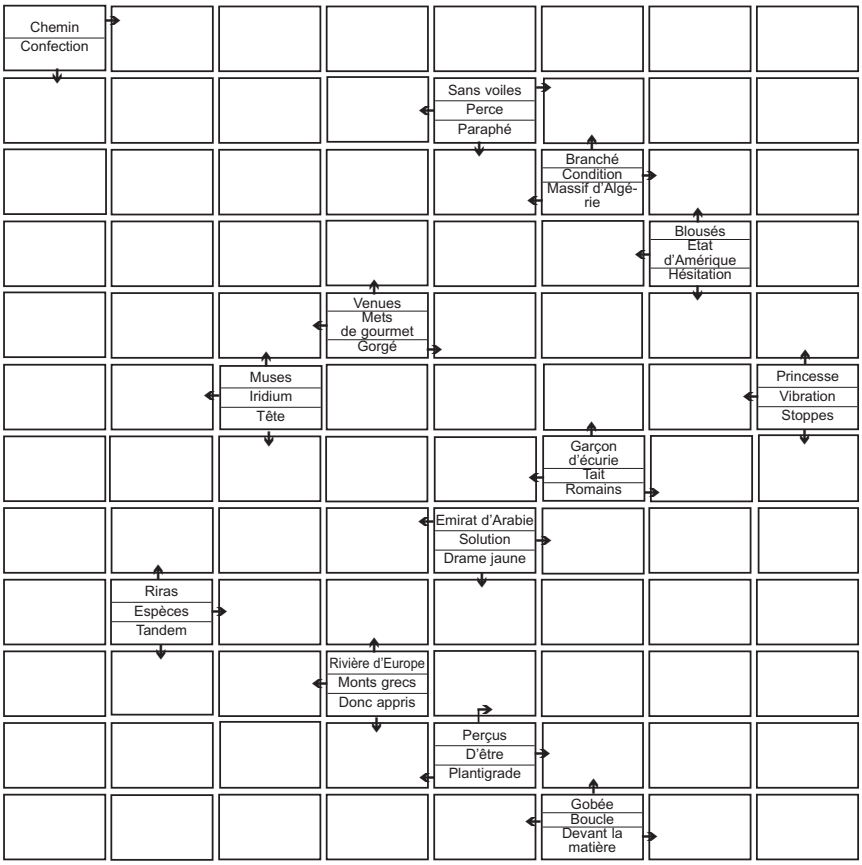
1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	



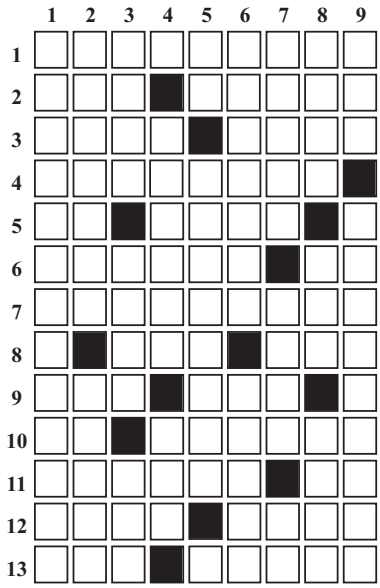
SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1476



Mots croisés 9/13 n° 1476



HORIZONTALEMENT

1. Plat de viande et haricots – 2. Encouragement espagnol – D'un emploi habituel – 3. Fleuve de Russie – Là dès la naissance – 4. Etat d'Asie – 5. Conjonction – Bières de pub – 6. Vend – Première sur la portée – 7. Brillante – 8. Echelle de sensibilité – Expression d'un idéal de beauté – 9. Travail d'un homme de lettres – Refus d'obtempérer – 10. Lac pyrénéen – Piquants – 11. Mis au trou – Bout de pis – 12. S'esclaffer – Jaune brun – 13. Tranche d'histoire – Objets sinueux.

VERTICALEMENT

1. Ecole de danse – 2. Prévenue – Teinter – 3. Pris des sanctions – Jeunes poissons – Centième de couronne – 4. Barbares de Gaule – Elle mousse en Albion – 5. Adverbe de lieu – Pacte – 6. Meulées – Petit volatile – 7. Terrain de sport – Ecrivain français – Ses plages n'ont pas de souffle – 8. Volcan italien – Il vaut dix points – Etat européen – 9. Cheville de golf – Femmes de lettres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1475

Horizontalement

BRODERIE
LEROT – ON
EVITER – T
MINE – ANE
ES – RAVES
SEL – DIT –
– RABOT – T
CANER – ME
R – CRESUS
IDEE – ART
ER – TIREE
RUSSE – SE

Verticalement

BLEMES – CRIER
REVISERA – DRU
ORIN – LANCE – S
DOTER – BERETS
ETE – ADORE – IE
R – RAVIT – SAR –
IO – NET – MURES
ENTES – TESTEE

SOLUTION N° 1475

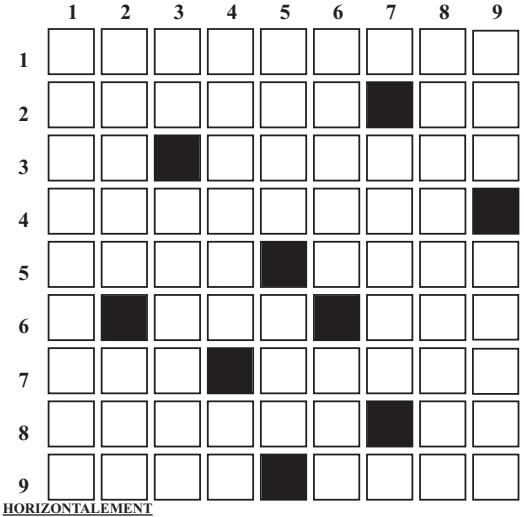
Horizontalement

RATTRAPEE
ABREUVE – R
BEAT – EDEN
AINEE – AME
ILS – SALI –
SLIP – TOGO
SE – RAT – RI
E – BOURSES
SAR – NOTEE
– VOYEUR – L
CASSEPIPE
ANSE – ECHU
STERE – TIR

Verticalement

RABAISSES – CAS
ABEILLE – AVANT
TRANSI – BROSSE
TETE – PRO – YSER
RU – ES – AUNEE – E
AVE – ATTROUPE –
PEDALO – STRICT
E – EMIGREE – PHI
ERNE – OISELEUR

Mots croisés 9/9 n° 1476



SOLUTION N° 1475

Horizontalement

ENTRAINES
SUA – CREPE
SENTIE – UR
A – TUE – CRI
RN – TROUEE
TELESKI – U
ETAU – ARTS
ET – RAP – HE
SEL – MISES

Verticalement

ESSARTEES
NUE – NETTE
TANT – LA – L
R – TUTEUR –
ACIERS – AM
IRE – OKAPI
NE – CUIR – S
EPURE – THE
SERIEUSES

HORIZONTALEMENT

1. Objets de superstition – 2. Port sur le Pacifique – Mot de gosse – 3. Praséodyme – Petits obstacles – 4. Maison de campagne retirée – 5. Petit même adulte – Destin – 6. Manche au tennis – Bœuf sauvage – 7. Terre en mer – Presser – 8. Donner de la trompe – Erbium – 9. Etançon – Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Des notes à la fin d'un ouvrage – 2. Rit (Se) – Parcelle – 3. Chiffre – Pariera – 4. Ecrasé – Non plus – 5. Troubla – Infusion – 6. Pesas le contenant – Bel emplumé – 7. Canalisation – 8. Ensevelies – 9. Chambre étanche – Planète.

soduku 205

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	8	2		3		7		
1		6			8			
			7		1			3
		4		7		5		
6			3		2			4
		3		1		2		
			1		5			
8			9			4		7
		5		4		8	9	

SOLUTIONS

9	1	2	5	7	3	4	6	8
3	7	8	4	6	1	2	5	9
5	6	4	2	9	8	1	7	3
2	5	3	8	4	6	9	1	7
7	8	9	3	1	5	6	4	2
6	4	1	7	2	9	3	8	5
4	9	5	1	3	7	8	2	6
8	2	6	9	5	4	7	3	1
1	3	7	6	8	2	5	9	4

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



MO Béjéïa : peut faire mieux

A la lecture du classement général ayant sanctionné cette première phase du Championnat national de Ligue 1-Mobilis et en se penchant sur le parcours jusque-là du candidat au podium final, le MO Béjaïa, un professeur aurait surement mentionné, « Peut mieux faire ».



Les Crabes qui en effet ont bouclé cette phase aller à la quatrième place en compagnie de l'USM Harrach avec un seul point de retard sur la troisième marche occupée par le Doyen (24 Pts) sont sur la bonne voie de confirmer leur excellente saison passée à l'issue de laquelle ils ont pu décrocher le trophée de la Coupe d'Algérie et arracher le seconde place au classement général qui leur donne droit à une participation à la plus prestigieuse des compétitions continentales cette année. Et pourtant, tout avait plutôt mal commencé pour les camarades de Zerdab à l'entame de cet exercice 2015-2016 sous la houlette du coach Alain Gueguer qui n'aurait pas tenu longtemps à la place du sorcier des pelouses, Abdelkader Amrani, parti en exil en Arabie Saoudite d'où il est vite revenu pour reprendre du service avec les Vert et Noir de Yema Gouraya. Les Béjaouis, qui avaient surpris par une première victoire arrachée chez le RC Arbaa lors de la première journée, sont malheureusement restés là sans le moindre succès après, et ce jusqu'à la 7e journée face au CR Belouizdad pour retomber de nouveau dans leur travers à Relizane. Entre temps ils avainet collectionné les matchs nuls et une défaite à Bologhine face à l'USM Alger. Après le retour du coach Amrani et après avoir ressoudé les rangs les Crabes ont réussi à remonter la pente de fort belle manière pour renouer avec les victoires et redonner le sourire à leur peuple se permettant au passage une très belle qualification en coupe d'Algérie à Oran lors des 32es de finale face au MCO sur son terrain et devant son public. L'effet Amrani permettra aux camarades d'Okacha Hamzaoui de terminer même en beauté la dernière journée du championnat dans sa phase aller en corrigeant sévèrement le NAHD et passer l'hiver bien au chaud. Aprés un bon petit repos mérité, les Crabes ont repris du service dans une ambiance bon enfant avant de disputer leur premier match amical remporté difficilement contre le CRB Ain Fekroun samedi, avant celle prévue ce mardi face à l'USO Amizour. Contre le CRBAF, Amrani qui a essayé plusieurs variantes en a profité pour aligner ses deux recrues hivernales, à savoir Betorangal et Athmani, d'entrée de match. L'international tchadien et l'ancien de Khenchela n'ont pas déçu. Les deux autres nouvelles recrues, Ndoye et Sidibé, étaient attendus hier, pour intégrer le groupe. Concernant toujours, les nouvelles arrivées, on laisse entendre que le milieu offensif du MC El-Eulma, Ismaïl Bentayeb, sera la dernière recrue. Côté administratif du club on croit savoir que les membres du CSA/MOB se sont réunis samedi au salon d'honneur du stade de l'UMA pour le compte des travaux de l'assemblée ordinaire du club amateur. L'ordre du jour étant de voter pour les nouveaux statuts du CSA. Après des débats qui ont duré près d'une demi-heure, l'assemblée a finalement été reportée pour la semaine prochaine, et ce, afin de permettre aux membres du bureau d'aller préparer intégralement ce nouveau statut. Les principal point abordé est l'arrêt du transfert des subventions en faveur du CA, comme le stipulent les nouvelles lois. A signaler que le MOB croisera le fer à la JS Djijel ce week-end pour le compte des 1/16 de finale de la Coupe d'Algérie et qu'il reprendra du service en championnat face au RC Arbaa à Bejaia.

S. S.

SONDAGE APS DES MEILLEURS ATHLÈTES 2015 :

Les lauréats connus, Mohamed Flissi et Kaouthar Ouallal couronnés

LES RÉSULTATS du traditionnel sondage Brahim-Dahmani de l'agence Algérie-Presse-Service (APS) des meilleurs athlètes (hommes - dames) de l'année 2015 sont désormais connus, à l'issue des opérations de comptage des voix de la presse algérienne ayant pris part au vote. La presse écrite et médias algériens (radios, chaînes de télévision et sites internet spécialisés) ont tenu, chacun, à apporter leur pierre à la réalisation de ce sondage annuel récompensant les meilleurs sportifs de la défunte année. Chez les messieurs, le boxeur Mohamed Flissi (52 kg) récidive. Après sa première victoire en 2013, il a été encore élu par la presse nationale comme meilleur athlète de l'année avec 63,63% des suffrages, contre 22,72% pour Lyes Bouyakoub (judo) et 13,63% pour le décathlonien Larbi Bouraâda qui, pour la deuxième année de suite, se contente de la 3e place. Une juste récompense pour Flissi, 26 ans le 13 février prochain, médaillé de bronze aux Mondiaux 2015 à Doha (Qatar), champion d'Afrique à Casablanca (Maroc) et médaillé d'or aux jeux Africains à Brazzaville (Congo). Chez les dames, Kaouthar Ouallal (25 ans) s'est illustrée en 2015, en remportant deux médailles d'or, l'une aux championnats d'Afrique à Libreville (Gabon) et l'autre aux jeux Africains de "Brazza". La judoka algérienne (-78 kg) pointait à la 22e place au ranking-list olympique arrêté au 13 décembre 2015. Ouallal a devancé largement dans ce sondage, avec 66,66% des voix, l'échéphile Amina Mezioud, double médaillée d'or et médaillée d'argent aux championnats d'Afrique au Caire (14,28%), ainsi que la gymnaste Farah Boufadene et la boxeuse Souhila Bouchene qui ont remporté chacune 9,52% des suffrages exprimés. Mohamed Flissi et Kaouthar Ouallal succèdent respectivement au palmarès du sondage, à l'ancien gardien de but de l'équipe nationale de handball Abdelmalek Slahdji et à l'ex-capitaine de la sélection algérienne de volley-ball, Fatima-Zohra Oukazi, primés en 2014.

Meilleure équipe : la sélection olympique haut la main

Le prix du meilleur espoir de l'année 2015 est revenu conjointement à la joueuse de tennis Inès Ibbou, championne d'Afrique U-18 et à l'haltérophile Aymen Touaïri (+94 kg), triple médaillé d'or aux Mondiaux cadets, avec 28,57% des voix pour chacun. Ils devancent dans les suffrages le nageur Moncef Balamane (23,80%), alors que Sid-Ahmed Boufateh (boules) et Haïthem Sebat (athlétisme) totalisent chacun 9,52%. Le coude à coude Ibbou-Touaïri avec, juste derrière Balamane, ne peut que faire du bien au sport algérien qui recèle des pépites et constituer un stimulant pour les autres jeunes athlètes qui sont à leurs débuts dans leur carrière.
Les deux lauréats succèdent au palmarès de la catégorie Meilleur espoir à l'haltérophile Walid Bidani, primé en 2014.En sports collectifs, le football est toujours à l'honneur puisque la presse algérienne a jeté son dévolu sur la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23), qui s'est permis le luxe d'arracher son billet pour les prochains jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, après 36 ans d'absence. L'équipe olympique a réussi son pari en parvenant à atteindre la finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie au Sénégal, perdue face au Nigeria (2-1). Les Olympiques succèdent dans le palmarès à leurs aînés de l'équipe A, sacrés en 2014, grâce notamment à leur historique 8e de finale au Mondial brésilien. Les joueurs du sélectionneur André-Pierre Schürmann ont été largement plébiscités avec 86,36% des voix, devant la sélection militaire, médaillée d'or aux jeux Mondiaux de Mungyeong (Corée du Sud) qui a eu 9,09%, et l'ES Sétif, vainqueur de la super coupe d'Afrique et de la super coupe d'Algérie avec 4,54%.

SLIMANI, AUTEUR D'UN DOUBLÉ, PROPULSE LE SPORTING LISBONNE EN TÊTE

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, auteur d'un doublé, a offert la victoire à son équipe samedi soir face au rival du FC Porto (2-0) en match comptant pour la 15e journée du championnat portugais de football. Le joueur algérien a ouvert la marque à la 27e minute de jeu, en reprenant de la tête un coup franc tiré du côté gauche. En seconde période, l'ancien baroudeur du CR Belouizdad a scellé le sort de la partie en marquant le second but du Sporting (85'), cette fois-ci du pied, réussissant ainsi son deuxième duel face à l'ancien gardien de but du Real Madrid, l'Espagnol Iker Casillas. Grâce à ce doublé, Slimani compte 10 réalisations depuis le début du championnat, se plaçant à la 2e place au classement des buteurs. Cette victoire permet au Sporting Lisbonne de reprendre son fauteuil de leader avec 38 points, soit deux de plus que son poursuivant direct le FC Porto de l'autre international algérien Yacine Brahimi.

OFFRE D'AL-SHARJAH SC (EMIRATS ARABES UNIS) POUR BELKAROUI

La direction du Club Africain a reçu une "offre ferme" de la formation émiratie d'Al-Sharjah SC pour le transfert cet hiver du défenseur international algérien Hicham Belkaroui, rapporte dimanche la radio tunisienne Mosaïque FM. Le natif d'Oran pourrait ainsi quitter le Club Africain, dont la direction ne voit aucun inconvénient pour le céder, précise la même source, qui fait part d'une seconde offre d'un club algérien dont le nom n'a pas été cité. Belkaroui (25 ans) n'a pas été retenu dans la liste africaine, envoyée à la Confédération africaine de football (CAF) en vue de la participation de l'équipe à la prochaine édition de la Ligue des champions, ce qui augmente les chances de départ du défenseur axial dès l'actuel mercato d'hiver. Belkaroui (25 ans) avait rejoint la formation clubiste durant l'été 2014 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie). La première saison du natif d'Oran a été couronnée par un titre de champion, le premier de sa carrière.

Baske-ball /Super-Division "A" (Mise à jour) :

VICTOIRE DU WA BOUFARIK DEVANT LE PS EL EULMA (76-66)

Le WA Boufarik s'est imposé face au PS El Eulma sur le score de 76 à 66, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division "A", disputé samedi à El Eulma. A la faveur de ce succès, le WA Boufarik remonte à la 8e place du classement à égalité avec l'OMS Miliana (17 points), alors que le PS El-Eulma occupe la 9e place avec 15 points. Un autre match en retard de la Super-Division "A", est prévu le 5 janvier 2016, mettant aux prises le NB Staouéli au GS Pétroliers à Staouéli (18h00). Le championnat de Super-Division "A" observe une trêve depuis le 25 décembre 2015, date du déroulement de la 12e journée. La compétition ne reprendra ses droits que les 8 et 9 janvier 2016, à travers le déroulement de la 13e journée du championnat.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:10	12:34	15:07	17:29	18:53	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:14	12:38	15:13	17:35	18:58	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:28	12:53	15:26	17:48	19:11	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:13	12:43	15:29	17:51	19:09	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:35	12:59	15:35	17:57	19:19	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:39	13:04	15:40	18:02	19:25	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:42	13:07	15:44	18:06	19:28	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5363 - LUNDI 23 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	22°	15°
Oran	23°	15°
Constantine	19°	7°
Ouargla	26°	4°

PLUS DE 109 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIES EN 2015

Importante entrée de drogue en Algérie en provenance de l'Ouest

Plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant la période allant de janvier à novembre 2015, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).



DR

«Au total 109 244,628 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les onze premiers mois de 2015, dont 60,35% au niveau de la région ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). Les quantités saisies durant les onze premiers mois de 2015 ont enregistré une baisse de 36,91% par rapport à la même période de l'année 2014, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que, malgré cette baisse, les quantités saisies restent «encore élevées».

Selon ce rapport, 32,75% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 5,46 % au centre du pays et seulement 1,44% dans la région est. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1 238,6 grammes à 86 127,5 grammes (+6853%) durant la même période de référence, ajoute le même bilan. L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de 339,11 grammes à 2 573,75 grammes à la même période de référence, soit une hausse de 658%.

Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 548 848 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, contre 1 006 016 à la même période de référence, soit une baisse de 45,44%. «Les investigations menées par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 23 531 individus, dont 120 étrangers, pour des affaires liées à la drogue», durant les onze premiers mois de l'année 2015, indique le rapport qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées, 494 sont en fuite.

Le bilan a également précisé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré, notamment, 5 042 trafiquants et 14 359 usagers de résine de cannabis, 2 043 trafiquants et 1 931 usagers de substances psychotropes, 50 trafiquants et 76 usagers de cocaïne ainsi que 14 trafiquants et 7 usagers d'héroïne. Selon la même source, le nombre des personnes interpellées est en hausse de 66,60%, passant de 14 124 individus à 23 531 individus durant la même période.

Par ailleurs, 17 729 affaires ont été traitées, contre 10 270 à la même période de l'année 2014, en hausse de 72,63%. Sur le total des affaires traitées, 4 159 sont liées au trafic illicite de drogue et 13 562 relatives à la détention et à l'usage de drogue.

Un bilan rendu public avant-hier par le ministère de la Défense nationale (MDN) fait état de la saisie de 128,136 tonnes de drogue et d'importantes quantités de psychotropes durant l'année 2015 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et les forces de sécurité, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le narcotrafic.

R. N.

Près de 13 000 toxicomanes pris en charge en 2015

PRÈS de 13 000 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2015, dont plus des deux tiers sont des jeunes âgés entre 16 et 35 ans, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total, 12 900 toxicomanes, dont 5 551 sont âgés entre 16 et 25 ans (43,03% du total), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2015», a précisé l'Office dans son rapport. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état de 4 543 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 2 309 toxicomanes ont plus de 35 ans et 497 autres moins de 15 ans.

La prise en charge des toxicomanes, pour soins et désintoxication, a concerné 11 684 bénéficiaires de consultations externes, 1 184 autres bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 32 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source. S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9 256 sont des célibataires et 2 831 des mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait ressortir 1 150 femmes et 11 750 hommes.

PRODUITE DANS LE CADRE DE «CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE»

La générale de la pièce *Ali Baba* demain au TR Kateb-Yacine

PRODUITE par le théâtre régional Kateb-Yacine, dans le cadre de la manifestation Constantine «capitale de la culture arabe», la pièce théâtrale pour enfants Ali Baba sera présentée, pour la première fois à Tizi Ouzou, demain. La générale de cette nouvelle production, mise en scène par Hakim Traidia, a été présentée au théâtre régional de Constantine le 24 décembre dernier. Tizi Ouzou est donc la deuxième ville à accueillir le spectacle dédié exclusivement aux enfants.

La pièce sera jouée par six comédiens de la troupe du théâtre régional Kateb-Yacine : Yazid Keroui qui interprète le rôle d'Ali Baba, Idja Saliha dans le rôle de Mordjana, Hamoum Younès dans celui de Kacim, Merzhoura Abed qui joue Stouta, Hamadou Abad en tant que chef de la bande et Dalila Izerouel, le 3e arbre.

L'histoire de la pièce tourne autour d'un conteur qui finit par intégrer le monde des personnages dont il parlait, suite à l'invitation qui lui a été faite par un certain Khial Ellil, un intermédiaire entre le conte et le réel. Ce dernier lui demande alors de chercher les personnages du fantastique qui ont quitté le village en utilisant la formule magique «Kan ya makane».

Une formule qui le mène vers son village natal où les habitants ont décidé de l'aider à accomplir sa mission.

Dans le cours des évènements, il devient Ali Baba et rencontre autant d'autres personnages de contes comme Sindbad, Djeha, Mkidèche, Loundja, Aladin et tant d'autres. Ensemble, ils retournent vers le village du fantastique et le conteur réintègre son monde et voit les personnages sur l'écran qu'il utilisait pour narrer ses histoires.

Parmi eux figure Khial Ellil qui, finalement, n'était qu'un enfant. Une pièce prometteuse que les enfants sont invités à découvrir mardi à 14 h au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou. La générale sera jouée en présence du metteur en scène Hakim Traidia, connu sous le nom de Hakim pour ses multiples travaux dans le théâtre et le cinéma. Un homme séduit par le conte, une partie de notre patrimoine immatériel, auquel il se consacre en écrivant des livres et en réalisant des pièces théâtrales comme Ali Baba.

Son premier ouvrage dans ce domaine est intitulé la Couronne de sable paru en 1997 avant que d'autres ne suivent comme Sindbad le livreur de pizza, Sindbad le marin, Chewing gum, Mohamlet, son premier spectacle, et la pièce théâtrale Ahmed et l'Orange. Cette année, l'artiste revient avec Ali Baba, un autre produit qu'il a concrétisé grâce à «Constantine, capitale de la culture arabe» et au théâtre régional Kateb-Yacine, dont les comédiens ont su mettre en valeur le contenu de la pièce qui contribue à la préservation de notre patrimoine et à l'immortalisation des contes qu'on ne raconte désormais plus dans nos foyers.

A. Drifa

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Trois refuges servant d'abris aux terroristes détruits à Jijel

TROIS refuges qui servaient d'abris aux terroristes ont été découverts et détruits samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Jijel. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e-Région militaire) ont découvert et détruit, le 2 janvier 2016, trois refuges pour terroristes », précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire) «ont appréhendé deux contrebandiers et ont saisi un véhicule tout-terrain, deux motos, un détecteur de métaux et 1,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande », indique le communiqué. Dans le secteur opérationnel de Djanet (4e Région militaire), un détachement de l'ANP «a saisi un véhicule tout-terrain chargé de 100 kilogrammes de câbles de cuivre», ajoute la même source.

S. N.

IL ÉTAIT SPÉCIALISTE DES QUESTIONS ISLAMIQUES

Décès de Tahar Benaïcha à 90 ans

L'HOMME de culture et journaliste, Tahar Benaïcha est décédé avant-hier soir à Alger à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a fait savoir la famille du défunt. Souffrant depuis plusieurs moins, le défunt a été hospitalisé à l'hôpital de Douéra, dans la banlieue Ouest d'Alger, pendant une vingtaine de jours. Il est décédé vers 22h00, a précisé la même source.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dans sa ville natale de Guemmar dans la wilaya d'Oued Souf (Sud-est). Né à Oued Souf en 1925, Tahar Benaïcha a commencé à publié ses écrits dans les journaux tunisiens «Ennahda» et «Ezzahra», avant de créer dans sa région natale une troupe théâtrale constituée d'un groupe d'étudiants, pour se tourner ensuite vers le monde de la presse.

Suite à ce décès, *le Jeune Indépendant* présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

S. N.